

## Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél. réd. (039) 31088 tél. adm. et publ. (039) 31087 CCP 23 313  
Lausanne: Saint Pierre 1, tél. (021) 22 89 0, CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél. (022) 32 42 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4.50  
3 mois Fr. 13.-, 6 mois Fr. 25.-, 1 an Fr. 50.- LE NUMERO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt



### LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ

## En Irlande: DES CHRÉTIENS S'ENTRETIENNENT

En entendant ou en lisant les nouvelles qui parviennent d'Irlande, on se croirait rejeté au XVI<sup>e</sup> siècle, au temps de la Réformation et des guerres de religion. Il semble que la mentalité des protestants et des catholiques n'ait pas évolué. A Belfast et à Londonderry, les plus grandes villes de l'Irlande du Nord, le fanatisme religieux a fait des morts et des blessés.

L'œcuménisme, les encycliques de Jean XXIII et de Paul VI, le concile Vatican II et l'évolution parallèle qui s'opère dans les Eglises protestantes n'ont pas encore pénétré en Irlande du Nord et n'ont pas mis un frein aux passions religieuses opposant les deux grandes confessions chrétiennes. La tolérance et l'esprit fraternel de l'évangile n'ont nullement rapproché les adorateurs du même Dieu, du même Sauveur et les lecteurs du même évangile.

On se bat sur l'interprétation des textes sacrés, on n'en voit que la lettre et non l'esprit. Les hérésies sont aussi impitoyablement condamnées et combattues que dans le mouvement communiste.

La guerre de religion que se livrent les chrétiens de l'Ulster a sans doute des racines historiques, raciales et

économiques profondes. La population irlandaise est celle ne parle pas l'anglais. Elle fut convertie au christianisme au V<sup>e</sup> siècle déjà par saint Patrick. Son histoire n'est qu'une série d'invasions et de soulèvements. C'est par une bulle pontificale que l'Irlande devint colonie anglaise en 1175 déjà. Mais l'anarchie ne cessa de régner; la colonie fut disputée entre les seigneurs féodaux celtes et anglais pendant des siècles. Sous le règne des Tudors, l'Angleterre fit la véritable conquête de l'île devenue un point stratégique important. Alors, l'immigration anglaise prit plus d'ampleur, tandis que les Écossais s'installaient au nord, dans l'Ulster.

La réforme religieuse d'Henri VIII accentua la rivalité des deux races. Les Celtes restèrent fermement catholiques, mais l'antagonisme est à la fois social, national et religieux.

La colonisation anglaise fut partout dans le monde hostile à la promiscuité. Que ce soit en Amérique du Nord, en Australie, en Afrique du Sud ou en Irlande, les colons britanniques ne se sont pas liés aux populations autochtones comme l'ont fait les Espagnols, les Français, les Italiens et les Russes.

La population irlandaise et les colons britanniques ont vécu des siècles nettement séparés en deux groupes ethniques hostiles. Les soulèvements et les jacqueries des Irlandais ont été réprimés avec la plus cruelle brutalité. Les Anglais plus actifs, plus dynamiques avaient en main les industries, le commerce, la banque; ils formaient une bourgeoisie imbu de ses privilèges et décidée à les défendre. Mais ils étaient une minorité dans l'île à l'exception de l'Ulster où les immigrants écossais formèrent la majorité de la population; calvinistes sectaires, ils étaient dans le Nord une communauté fermée, même géographiquement. Les villes du Nord sont aujourd'hui encore divisées en quartiers anglais et quartiers irlandais, de religion, de langue de de classe différentes et hostiles.

C'est au lendemain de la première guerre mondiale, en 1921, que l'Irlande reçut enfin le statut de domination et ce n'est qu'en 1937 par la proclamation d'une Constitution et en 1949 en créant la République irlandaise que le pays, après de longues luttes armées contre la domination anglaise, conquit sa complète indépendance. (Suite en dernière page)



Dans les rues de Prague, il y a juste un an...

21 août 1968 - 21 août 1969

OU

## La patience de Chvéïk

Dans les rues de Prague il y a juste un an  
Tombait subitement  
le rideau de l'effroi  
Et ceux  
qui depuis peu vivaient pour le printemps  
Entraient soudainement  
dans les prisons glacées  
d'un hiver sibérien

Dans les rues de Prague il y a juste un an  
L'amère solitude  
envahissait les âmes des innombrables  
Chvéïk  
nourris de liberté

Ils se disaient amis ceux qui sont arrivés  
Ils se disaient émus par les filles de Prague  
Venus de bonne foi  
Croyant leurs magistrats  
Beaucoup sont demeurés  
sans comprendre vraiment ce qu'ils exécutaient

Dans les rues de Prague il y a juste un an  
Tous les  
Chvéïk  
réunis  
poursuivirent la traîne  
éclatante  
immortelle  
vive comme un soleil  
née aux heures loyales

Ceux qui pensaient tuer la liberté acquise  
Y ont passé un an  
sans pouvoir l'exciser  
Qu'ils y restent longtemps  
ou qu'ils partent demain  
Ils ne la vaincront pas  
Car dans les rues de Prague aujourd'hui comme hier  
Chvéïk  
est sûr d'être libre s'il refuse la guerre  
s'il préfère l'honneur  
à la haine des hommes.

Ph. Moser

DERNIÈRE PAGE

MANIFESTATIONS A PRAGUE



## VARIATIONS FRIBOURGEOISES

M. Michel Millasson vient de présenter à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg, un volumineux mémoire pour l'obtention du grade de licencié en lettres. C'est un travail intéressant, voire passionnant. Je le devrais littéralement durant mes vacances. Son titre: « Le Mouvement chrétien social dans le canton de Fribourg, de 1920 à 1936 ».

Cette période représente incontestablement une phase cruciale de l'histoire politico-sociale du canton. Elle fut caractérisée par une lutte sans

merci entre les syndicats libres (affiliés à l'Union syndicale suisse) et le mouvement chrétien-social. Pourtant, ce n'était pas seulement les syndicats libres qui étaient visés, mais également les coopératives de consommation et surtout le Parti socialiste.

La montée du fascisme en Italie ne fut pas étrangère au développement de la situation fribourgeoise. On pensait que le moment était venu d'en finir avec le socialisme. On pensait que les circonstances étaient favorables pour substituer à l'organisation syndicale des travailleurs un régime corporatif, englobant patrons et ouvriers dans une même organisation, cette dernière étant placée sous le contrôle de l'Etat.

Ces idées sombrèrent dans le néant au fur et à mesure que le fascisme montrait son vrai visage: celui des camps de concentration, des tortures et de la guerre. Il n'en reste pas moins que le Parti conservateur s'était habilement servi de tendances corporatives du mouvement chrétien-social pour consolider sa position. Sa majorité fut ainsi assurée pour plus de trente ans. Les concours ne lui manquèrent du reste pas. Par exemple: les

évêques suisses qui s'adressèrent, lors de la Fête fédérale d'action de grâce de 1920, à leurs fidèles dans les termes suivants:

Quiconque reconnaît le socialisme comme système, admet les principes fondamentaux du socialisme, ou favorise intentionnellement le socialisme, ne se trouve pas dans les conditions voulues pour recevoir dignement les sacrements.

Quiconque, sans professer intérieurement le socialisme, sans avoir l'intention de le favoriser, fait partie de groupements socialistes, pour éviter à lui-même ou aux siens de graves dommages, est dans une situation anormale. Il ne peut y rester qu'après avoir discuté minutieusement avec le curé de sa paroisse les raisons qu'il a d'agir de la sorte et les conditions auxquelles il peut le faire.

Cette citation appartient à un passé révolu, je l'admets et il est vain de la ressasser aujourd'hui, après le deuxième Concile du Vatican. Le droit à l'existence du socialisme démocratique est unanimement admis.

JEAN RIESEN.

(Suite en dernière page)

## «Le» Mirage supplémentaire double ou triple...

Le Conseil fédéral a consacré la majeure partie de sa séance à l'étude du dossier relatif au choix d'un nouvel avion de combat pour l'armée. La discussion se poursuivra ultérieurement, et une conférence de presse de M. Gnaegi, chef du DMF, est prévue pour mercredi prochain. En principe, cette discussion doit déboucher sur un message au Parlement en vue de l'acquisition de deux ou de trois prototypes, qui feront alors l'objet d'essais techniques et tactiques. Le choix définitif doit intervenir ultérieurement.

Le Conseil fédéral a, d'autre part, autorisé le délégué à la coopération technique à signer un contrat avec la FAO pour l'engagement de jeunes volontaires suisses, qui seraient affectés à des projets de cette organisation dans le tiers monde. Un crédit de 1 200 000 fr. a été libéré pour financer à Istanbul la construction d'une fabrique d'aliments pour enfants. Notons enfin que M. M. Coandey, directeur de l'EPF de Lausanne, a été nommé vice-président du Conseil des écoles polytechniques fédérales.

### LE « DÉFI SUISSE »...!

La maison Sandoz Inc., à Hanover, aux Etats-Unis, qui est une filiale de Sandoz S. A. à Bâle, s'est rendue acquéreur de la firme américaine J. J. Monaghan Inc., à Denver, Colorado.

Cette firme américaine fabrique des appareils permettant un diagnostic et même un traitement des maladies des voies respiratoires. Sa clientèle est formée de médecins et surtout d'hôpitaux. Elle emploie une centaine de personnes.

### Grave explosion à Zermatt Un mort, plusieurs blessés

Mercredi après midi, à Zermatt, une violente explosion s'est produite dans un immeuble en construction qui devait servir à un supermarché. Plusieurs bouteilles de gaz volèrent en éclats. Des ouvriers furent atteints en pleine face. L'explosion a fait un mort et plusieurs blessés, dont trois personnes grièvement brûlées qui durent être acheminées par la voie des airs sur l'Hôpital cantonal de Zurich.

On pense que des travaux de soudure sont à l'origine du sinistre.

## LE « FRAIDIEU » ÉTAIT FISSURÉ!

Il y avait deux fissures à la coque du « Fraidieu », ce serait ainsi ces voies d'eau qui auraient rempli, peu à peu, le bateau qui fit naufrage lundi sur le lac Léman, entraînant dans la mort vingt-quatre personnes, pour la plupart des fillettes d'une colonie de vacances de Moselle.

Ce sont deux directeurs de chantiers du lac qui ont constaté la présence de ces fissures, longues d'un mètre, mais larges seulement de quelques millimètres. Il s'agit simplement de la disparition du calfatage qui joint les planches du bord.

Cependant, en fin de matinée, le procureur de la République avait déclaré à la presse que l'on pouvait écarter l'hypothèse d'une voie d'eau, qu'elle soit accidentelle ou qu'elle résulte d'un sabotage.

Le juge d'instruction, pour savoir si cette voie d'eau pouvait déjà exister, recherche le témoignage de passagers qui avaient effectué deux promenades juste avant celle qui, le jour même, devait tourner au tragique.

### APPRENDRE A NAGER

D'autre part, le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Comiti, a tiré,

mercredi, au micro de la radio française, une des leçons de ce dramatique accident: il faut apprendre à nager aux enfants avant l'âge de 8 ans, dès leur entrée dans le cycle primaire et pour cela, sensibiliser l'opinion publique et construire toujours davantage de piscines.

### ON RETROUVE DES CORPS

Enfin, deux nouveaux corps de victimes du naufrage ont été découverts mercredi au large de Ripaille par les plongeurs.

Ce matin, une vaste opération de ratissage à une soixantaine de mètres de profondeur sera effectuée par vingt plongeurs. On pense en effet avoir localisé l'endroit où la plupart des cadavres pourraient être rassemblés.

### KAPPELEN, KINDER, KUCHE, KIRCHE

A Kappelen, dans le Seeland bernois, les femmes ont refusé par 129 voix contre 111 le droit de vote et d'éligibilité. La participation à cette votation consultative a été de 94%. Les citoyens de la commune devront se prononcer prochainement sur l'introduction de ces droits.



## La Chaux-de-Fonds

## Piscine des Mèlèzes

Samedi 23 août, de 12 h. à 18 h. 30  
Dimanche 24 août, de 7 h. 30 à 17 h.

**PRIX D'ENTRÉE:** adultes, entrée journalière, 2 fr.;  
étudiants et militaires, 1 fr.; enfants au-dessous  
de 16 ans, gratuits.

Carte de libre circulation, valable pour les  
deux jours, 2 fr. 50.

22<sup>e</sup> Championnat suisse de sauvetage

avec la participation de 40 sections de toute la Suisse: 600 nageurs et nageuses

Le grand bassin et le plongeur seront fermés au public pendant les heures du concours. Durant la manifestation, les abonnements de saison ne seront pas valables pour l'entrée à la piscine.

coiffure



Sans rendez-vous  
Garderie d'enfants

La Chaux-de-Fonds: OLY-COIFFURE  
Immeuble Fleur-de-Lys  
Léopold-Robert 13, tél. (039) 2 70 66  
Sans rendez-vous

**PERMANENTES A FROID**

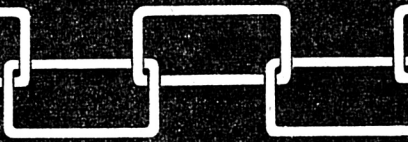
Fr. 23.— tout compris

**COLORATION**

Fr. 16.— et Fr. 18.—  
tout compris

Prix nets, pourboires compris

OLY COIFFURE



PARURE OUI DURE

Commerce d'alimentation  
à remettre

Pour raison d'âge, à remettre commerce d'alimentation dans un village du Vignoble neuchâtelois et près d'un futur supermarché Coop. S'adresser au tél. (038) 3 16 24.



VILLE DE  
LA CHAUX-DE-FONDS

## Mise à l'enquête publique

Le Conseil communal, vu les articles 64 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957, met à l'enquête publique le projet présenté par MM. Berthola + Diacon, architectes, au nom de MM. DE PAOLI & MONTANARI, pour l'agrandissement et la transformation de l'atelier de mécanique et la construction d'un garage à la rue des TOURELLES N° 19.

Les plans peuvent être consultés au bureau de la Police du feu et des constructions, 2<sup>e</sup> étage, Marché 18, du 21 août au 5 septembre 1969. Toute personne estimant son droit d'opposition justifié, adressera par lettre sa réclamation au Conseil communal dans le délai mentionné ci-dessus.

CONSEIL COMMUNAL



VON GUNTEN

VERRES DE CONTACT  
Av. Léopold-Robert 21  
LA CHAUX-DE-FONDS

FEU 18

POMPES FUNEBRES Tél. (039) 5 43 64

**ARNOLD WÄLTI**

LA CHAUX-DE-FONDS  
Epargne 20 Jour et nuit  
Cercuella — Formalités — Transports  
Prix modérés

## OFFRES D'EMPLOI

FÊTE DE LA MONTRE ET BRADERIE

**EXTRAS**

sommeliers/sommelières

sont demandé(e)s pour la

**grande fête de la bière**

du 6 septembre, dès 19 h., sur la place du Marché.

En cas de mauvais temps: au Pavillon des sports.

S'adresser au Café-Bar Le Petit Paladin, tél. (039) 2 51 22.

Délaï d'inscription jusqu'au 28 août.

NOUS CHERCHONS UN

## CHEF DE FABRICATION

Boîtes de montres métal et acier.  
Maison en pleine expansion.

Poste stable et intéressant pour  
personne dynamique et d'expé-  
rience.

Faire offres manuscrites sous chiffre  
H 61892-18 à Publicitas, 1211 Ge-  
nève 3. Discrétion totale.

**POMMES  
GRAVENSTEINER**

sac de 3 kg.

**1.20**

le kilo

**RIESLING  
DE ROMANDIE**

la bouteille

**3.60**

**Ça! ce sont  
des prix**

**COOP**

Avec timbres

coop  
-oi-

Vendredi

**CAKE PYRAMIDE  
PRALINÉ**

**2.50**

la pièce

coop  
-oi-

Samedi

**SOURIS  
GÉANTES**

**1.—**

la pièce

coop  
-oi-

**SAUCISSE  
D'AJOIE**

**1.65**

la paire

**CERVELAS**

3 pièces pour

**1.30**

au lieu de 1.50

**Camembert  
BEAR**

spécial 1/2

**1.35**

la pièce



## La Chaux-de-Fonds

Hier, on fêtait l'entrée de Madame Vuille dans sa 100<sup>e</sup> année  
Une très aimable cérémonie

Lorsque hier, en fin de matinée, sous un soleil éclatant, nous avons rencontré M<sup>me</sup> Marie-Louise Vuille-Rieser, notre nouvelle centenaire, au bras de son fils Maurice, nous l'avons prise pour une accompagnante et non pour l'héroïne de la fête, tant était élégante cette menue et charmante vieille dame. Le temple Farel, où se déroulait la cérémonie, était joliment fleuri; un très grand nombre de connaissances et d'amis de la famille étaient présents. On y rencontrait, en particulier, les compagnes de M<sup>me</sup> Vuille, venues de leur home de la Sombaille, ses anciens colocataires des maisons de retraite du Châtelot avec qui elle avait passé d'heureuses années.

La cérémonie placée sous la présidence du pasteur Louis Perregaux était embellie par les jeux d'orgue de M<sup>lle</sup> M. Béger, par la voix chaude de M. Henri Bauer et par une excellente prestation d'une petite formation des Armes-Réunies. Les discours officiels prononcés par M. J. Haldimann, préfet, et par A. Sandoz, président de commune, furent des plus cordiaux. Le premier orateur remit, au nom de l'Etat de Neuchâtel, le

fauteuil traditionnel à M<sup>me</sup> Vuille, qui est la 59<sup>e</sup> personne à y avoir droit depuis l'instauration de cette coutume qui date de 1895. Pour la petite histoire, ajoutons que trois des bénéficiaires n'ont pas voulu recevoir de fauteuils, et que notre République a compté un couple de centenaires qui, lui, fut doté d'un canapé. Avec M<sup>me</sup> Vuille, notre canton compte sept centenaires dont quatre Chaux-de-Fonnières.

A. Sandoz remit à l'aimable et souriante vieille dame une pendule neuchâteloise offerte par la population de notre ville à sa centenaire.

M<sup>me</sup> Vuille, à l'exception de quelques années de sa jeunesse qu'elle a passé aux USA, a toujours habité notre ville où elle a exercé le métier de sertisseuse. A M. Haldimann qui lui demandait le secret de sa longévité, elle a répondu qu'il fallait beaucoup de bonne volonté, comme quoi l'humour n'a pas d'âge.

Cette belle fête, pendant laquelle M<sup>me</sup> Vuille avait la joie d'être entourée de sa famille au complet, nous lui souhaitons de la revivre en pensée durant plusieurs années encore.

E. M.

## Neuchâtel

## Pyromane à Neuchâtel

Le 11 août, un feu de caves était maîtrisé, rue de Grise-Pierre 7-9. Un feu aux causes indéterminables. Hier, à 2 h. du matin, les premiers secours devaient intervenir pour un incendie semblable, chemin de Pain-Blanc 15. Une heure et demie avant, c'est à Colombier, chemin des Saules 15, qu'un début de sinistre avait éclaté, toujours dans une cave.

Dans les trois cas, on n'a pu trouver d'explication technique à ces sinistres; et tenant compte, de plus, de leur similitude frappante, force a bien été de conclure qu'on se trouvait en présence de l'activité d'un pyromane.

Une enquête est en cours. La police demande à la population de veiller au grain et de lui signaler sans retard toute présence suspecte dans des corridors de caves.

**UN PIÉTON RENVERSÉ.** — Sur la route des Falaises, hier, à midi cinq, une automobiliste, M<sup>lle</sup> Erismann, de La Neuveville, qui roulait en direction de la ville, a renversé un passant, M. Camille Monneron, de Bevaix, qui s'est jeté contre le flanc droit du véhicule. Souffrant d'une fracture de l'avant-bras gauche, M. Monneron a été transporté à l'Hôpital de la Providence.

**QUESTION DE PRIORITÉ.** — Une voiture française circulait, hier, à 17 h. 50, rue de Maillefer, en direction de Vauseyon. Le conducteur, M. B. N., refusa la priorité de passage à une voiture neuchâteloise conduite par M. P. T., qui circulait rue des Poudrières en direction de Peseux. L'aile avant gauche de la première voiture heurta l'arrière droit de la seconde. Pas de blessés, mais dégâts aux deux automobiles.

PIERRE CERESOLE  
La Passion de la Paix

Les amis survivants de Pierre Ceresole, les fidèles de naguère, sa famille, ont voulu que le récit de sa vie soit offert aux hommes de notre temps; et surtout à la jeunesse dont dépend le bonheur ou le malheur de l'avenir. Car Pierre Ceresole est cet homme exemplairement tourné vers le futur.

Ne à l'aise, il a préféré la gêne, pour être libre. Polytechnicien brillant, promis à une belle carrière d'ingénieur, il a très tôt quitté son métier — qui l'avait mené autour du monde — pour obéir à une plus impérieuse vocation: le salut de ce monde.

Objecteur de conscience, organisateur de chantiers de reconstruction, fondateur du Service civil international, il a montré comment la non-violence va de la passivité du refus à l'action constructive, et que la paix est une conquête permanente.

Quand il mourut, dans la paix du cœur, à soixante-six ans, usé par les prisons, les chantiers, le dur effort de vivre à contre-courant, la deuxième guerre mondiale s'achevait. Il apparaît maintenant comme un prophète des temps modernes. Romain Rolland l'appela « la plus haute conscience de la Suisse ».

Editions de la Baconnière: « Pierre Ceresole, la Passion de la Paix » par Daniel Anet, en souscription jusqu'au 31 août.

## Le Locle

## Bientôt le Salon commercial loclois

La VEL a ses adhérents. Le Salon commercial loclois a les siens. La VEL n'accepte qu'un commerçant par branche. Le Salon commercial étend son exposition à tout le commerce loclois, qu'il soit grand ou petit. « C'est ce qu'on appelle le cas loclois », a dit hier, M. William Huguenin, l'initiateur depuis plusieurs années, sous l'égide des SI, du Salon commercial.

En fait, on voudrait bien réunir tout ce monde en un seul groupement pour une exposition toutes les deux années, alternativement avec Modhac. Les dirigeants de VEL n'ont pas encore donné leur accord, bien qu'ils aient été sollicités au début de l'année. « Mais cela ne fait rien a ajouté M. Huguenin. Pour le moment, nous allons de l'avant. Nous organiserons à nouveau cette année le Salon commercial loclois, mais dans une formule nouvelle ».

En effet, si les Services industriels étaient à la base d'un tel salon, ce dernier est devenu trop important. C'est la raison pour laquelle un nouveau comité a été formé qui représente toutes les branches du commerce local. Il est présidé par M. Jacques Hurlin qui a comme aides: MM. William Huguenin (secrétaire), Henri Spack (caissier), Albert Jordan, Charles Sauter, Edouard Picard fils et Marc Cugnet comme membres, les animateurs des

soirées récréatives étant Sadi Lecoulter et René Geyer.

Le Salon commercial loclois dirigé par un groupement neutre aura donc lieu cette année du 3 au 12 octobre. La halle d'exposition à nouveau installée sur la place du Technicum a été agrandie et portée à 1000 m<sup>2</sup>. 180 personnes pourront d'autre part trouver place dans le grand restaurant lui aussi agrandi et où chaque soir se déroulera un programme de variétés ainsi qu'une soirée fribourgeoise.

Outre les nombreux stands (il y aura 37 exposants dont une dizaine de l'extérieur mais qui collaborent avec des maisons locloises), on y trouvera une représentation de l'horlogerie et de la menuiserie. Mais l'attraction sera certainement l'élevage de poules et l'éclosion de poussins. R. D.

## MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX: 20.30, «Les Risques du Métier». CINÉMA CASINO: 20.30, «La Bête humaine». PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Coopérative (dès 21 h., le No 17 renseigne).

## ÉTAT CIVIL

19 août 1969

## Promesse de mariage

Pauli Bernard - Albert, bôltier, et Leuba Anne-Marie.

## Décès

Brügger Georges - Ernest, garde-frontière retraité, né le 15 février 1894, époux de Cécile née Bühler.

## CHRONIQUE JURASSIENNE

CHRONIQUE DE SAINT-IMIER  
AU CONSEIL GÉNÉRAL(Suite)<sup>1</sup>

**RATIFICATION DE L'ACTE DE MUTATION «RUE CHAMPS-DE-LAPPELLE».** — Les travaux de constructions de cette rue étant terminés, le géomètre a procédé à l'abornement définitif. Les terrains ont été acquis sur la base des conventions passées avant la mise en route des dits travaux. L'acte a été ratifié à l'unanimité.

**EXTENSION DU RÉSEAU D'EAU A LA RUE DES FLEURS.** — Les travaux de réfection de cette rue dans sa partie inférieure étant en voie de terminaison, les Travaux publics devaient encore procéder à l'installation d'une conduite d'eau nécessitée par l'extension du réseau du Service des eaux. Le projet a été accepté à l'unanimité et le crédit spécial de 20 300 francs accordé.

**RAPPORT DU JUGEMENT ADMINISTRATIF DANS L'AFFAIRE: DEMANDE A LA RETRAITE DE M. J.-P. SAUSER.** — Par l'organe de M. J.-L. Favre, le Conseil municipal donne les renseignements relatifs au sujet de la procédure introduite par M. J. P. Sauser, ancien directeur des Services techniques contre la Caisse de retraite du personnel communal et la Municipalité ensuite du refus de cette dernière de donner une suite favorable à sa demande de mise à la retraite. Le Tribunal administratif a rejeté le recours du prénommé mettant tous les frais à sa charge.

**DIVERS ET IMPRÉVU.** — Le président Frossard se fait le porte-parole des organisateurs de la Fête jurassienne des pupilles et remercie pour le don alloué à cette occasion. Il transmet les remerciements de la Société des forces électriques de La

Goule pour la mise à disposition de la Salle du Conseil général pour son assemblée des actionnaires.

Un don de 500 fr. est voté en faveur du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'ASEP Saint-Imier-Sports; il sera réparti par moitié entre le Conseil général et le Conseil municipal.

Le Conseil général désigne M<sup>re</sup> Moser pour le représenter lors de la manifestation du centenaire de la Banque Populaire Suisse.

Le président donne connaissance de la décision du préfet dans l'affaire « Plainte de M. W. Rizzi contre la décision du Conseil général au sujet de son initiative ». Celle-ci est écartée et les frais mis à la charge de son auteur. Le maire informe l'assemblée qu'il a été avisé de l'opposition formulée par M. Rizzi contre cette décision.

M. Rubin (lib.) ne peut admettre que cette opposition retarde encore la mise en chantier de la construction des halles de gymnastique dont le projet a été admis depuis tantôt une année par le corps électoral à une grande majorité. Il est plus que regrettable qu'un groupe de citoyens, désireux d'utiliser parcimonieusement les deniers publics, soit en train d'occasionner un supplément de dépenses de plusieurs centaines de milliers de francs. Il propose que la Commission de construction commence sans tarder son travail préparatoire et que les plans de détail soient établis par les architectes.

M<sup>re</sup> Moser (lib.) demande que soit constituée dans la prochaine séance du Conseil général une commission d'étude pour la construction d'une chapelle au cimetière. Quelques questions relatives à la circulation routière sont encore discutées, puis la séance est levée, à 21 h. 50.

<sup>1</sup> Voir notre numéro du 20 août.

**DÉMISSION D'UN JUGE.** — M. Pierre Ceppi, juge à la Cour suprême du canton de Berne, vient d'envoyer sa démission pour le 30 novembre prochain au président du Grand Conseil bernois.

Fils de magistrat, son père fut président du Tribunal du district de Porrentruy, M. Ceppi, qui est entré dans sa septième année en juin dernier, a consacré toute son existence à Thémis. Il pratiqua le barreau à Porrentruy jusqu'à son élection à la Cour suprême en 1931 qu'il a présidée de 1947 à 1950. Il est également suppléant au Tribunal fédéral.

**CHOINDEZ: Il roulait trop vite.** — Hier, à 11 h. 25, un automobiliste de Delémont, M. Gérard Wutrich, 30 ans, transversale a renversé le garde-son domicile en voiture a perdu le contrôle de sa machine entre Choindez et Courrendlin. Il entra de plein fouet dans un candélabre qui fut arraché et qui retomba sur la voiture. M. Wutrich qui souffre d'une commotion cérébrale, de coupures et de diverses contusions a été transporté

à l'Hôpital de Delémont. Les dégâts se chiffrent à 5000 fr. (w.)

**«MUJ»: Pas de réaction bernoise.** — «Le Conseil exécutif ne peut encore s'exprimer au sujet du Mouvement pour l'unité du Jura» a déclaré mercredi M. R. Bauder, conseiller d'Etat bernois et président de la délégation gouvernementale pour les affaires jurassiennes.

«Nous ne possédons pas assez de documentation relative à ce mouvement», a ajouté M. Bauder avant de préciser qu'une rencontre demandée par la «troisième force» aura lieu avec des représentants du gouvernement cantonal au cours de la semaine prochaine.

**COURT: Le garde-police blessé.** — A Court, une étudiante de la localité, M<sup>lle</sup> Rosemary Zender, qui débouchait, à cyclomoteur, d'une rue transversale a renversé le garde-police, M. Arnold Henzi, qui circulait à motocyclette sur la route cantonale. Ce dernier souffrant de contusions à la tête et de côtes cassées a été transporté en ambulance à l'Hôpital de Moutier. (w.)

Aux magasins de comestibles  
Serre 59 et Charles-Naine 7

il sera vendu:

- |                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| Belles palées et<br>bondelles vidées | Truites du lac<br>et truites vivantes          |
| Filets de palées<br>et de bondelles  | Beaux poulets<br>de Houdan frais               |
| Filets de perches<br>Filets de soles | Beaux poulets<br>hollandais frais              |
| Filets de carrelets                  | Beaux petits coqs<br>du pays                   |
| Filets de dorschs<br>frais           | Belles poules<br>Beaux lapins<br>frais du pays |
| Cabillauds                           |  |

Se recommande: F. MOSER, tél. (039) 2 24 54 - On porte à domicile

## AU TRIBUNAL DE POLICE.

Sous la présidence de M. D. B., le tribunal a condamné:

J. P., à 8 jours d'emprisonnement réputés subis par la préventive et à 20 fr. de frais pour rupture de ban.

E. K., à 100 fr. d'amende et à 60 fr. de frais pour infraction en récidive à la LCR.

Deux dames qui ne s'aiment guère acceptent un arrangement et décident de s'ignorer à l'avenir.

Une affaire de violation de domicile, dommages à la propriété, vol, instigation à la violation de domicile sera reprise ultérieurement.

## MÉMENTO

## Cinéma

RITZ: 20.30, «La Beauté du Diable». CORSO: 20.30, «Le Crime, c'est notre Business». EDEN: 20.30, «Une Galle au Coeur». PLAZA: 20.30, «Le Dernier Face à Face». SCALA: 20.30, «Dracula et les Femmes».

## Divers

MUSÉE D'HORLOGERIE: 10.00 à 12.00 et 14.00 à 17.00  
MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE: 14.00 à 16.30  
MUSÉE DES BEAUX-ARTS: 10.00 à 12.00 et 14.00 à 17.00, ouvrages écrits et gravés par Le Corbusier.

## Pharmacie d'office

Pharmacie Robert, avenue Léopold-Robert 66, (Dès 22.00, le No 11 renseigne.)

## CHRONIQUE NEUCHATELOISE

**VAL-DE-RUZ: La vitesse coûte cher...** — Un jeune conducteur de Fernin, M. Ch. Steiner, 19 ans, et son frère U. Steiner, se retrouvent à l'hôpital, sérieusement blessés: hier, à la suite d'un excès de vitesse entre Dombresson et Valangin, leur voiture a dérapé sur une distance de 120 m. (!) et s'est jetée contre un arbre. Elle est démolie. De plus, la police a retiré au jeune chauffard son permis de conduire.

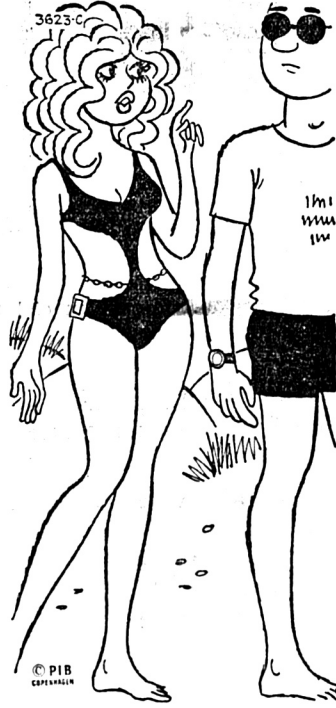
## LULUBELLE



— Maintenant que j'ai des verres de contact, j'ai l'impression que je vais faire un sérieux tri parmi mes flirts.



— Mes verres de contact ne doivent pas valoir grand-chose... Depuis que je les ai, je n'ai pas eu de contacts avec d'autres garçons!



— Pardon, pourriez-vous m'aider? Je viens de perdre un verre de contact quelque part ici sur la plage...



D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

## Les Jeux olympiques sous une tente

Le Oberwieselfeld, sur lequel se dérouleront les Jeux olympiques de Munich, sera, en 1972, le plus grand camping du monde. En effet, on a décidé de faire confiance à l'architecte de Stuttgart Günther Böhnisch, qui pourra réaliser le projet grandiose qu'il a soumis. Les jeux, qui commenceront dans trois ans, se dérouleront sous une tente de toile de 85 000 m<sup>2</sup>. Il coûtera quelque 80 millions de marks.

Les frais de construction du squelette d'acier sont estimés à 4 millions de marks. Le reste des 80 millions concerne la couverture qui sera recouverte d'une couche de matière plastique transparente. Les firmes chargées de la toiture du stade olympique commenceront leurs travaux le 1<sup>er</sup> septembre.

## CONVOICATIONS DU PARTI

### CANTON DE GENÈVE

**COMITÉ DIRECTEUR.** — Séance ordinaire, lundi 25 août, à 20 h. 30, au Café de la Terrasse, Longemalle 8.

**SECTION RIVE DROITE.** — Sortie et séance du comité. Rendez-vous mardi 26 août, à 19 h. au secrétariat du parti, boulevard James-Fazy.

### CANTON DE NEUCHÂTEL

Comité cantonal neuchâtelois du PSS, jeudi 28 août, à 20 h., à la Maison du Peuple de La Chaux-de-Fonds.

# UNE ÉCOLE DE FOOTBALL AU XAMAX

L'ascension en ligue A, une école de football et une adhésion future de Xamax à Neuchâtel-Sports — nouvellement fondé — tels ont été les points principaux de la conférence de presse de Xamax, en prélude à l'ouverture du championnat.

« Nous avons l'équipe pour monter en ligue A, a dit le directeur technique Gilbert Facchinetti. Si nous échouons cette saison, nous attendrons la suivante. Bertschi a un contrat de cinq ans. »

Cependant, si l'objectif premier est l'ascension, Xamax s'est encore attaqué à une autre tâche. Selon les dires du grand responsable de cette équipe, c'est dans cette nouvelle orientation que sera placé l'avenir du club.

Grâce à l'appui du Club des 200, formé il y a un an — actuellement il y a 106 membres qui se sont engagés à verser une somme de 1000 fr. chaque année et cela durant cinq ans au minimum — et de ses 1200 membres actifs, passifs et supporters, Xamax va tenter une expérience. Il a créé une école de football. Pour mener à bien sa tâche, il a engagé pour cinq ans Paul Garbani, un entraîneur qui a fait ses preuves chez les jeunes à Porrentruy et plus particulièrement à Carouge où il a « sorti » notamment Bertschi et d'autres joueurs évoluant maintenant en ligue A ou B.

Garbani est chargé de prendre en mains les jeunes de 18 à 21 ans qui sont susceptibles d'occuper une place en première équipe. Mais son temps sera aussi réservé aux gosses de 10 et 11 ans qu'il va repérer dans les matches de classes ou de quartiers. Garbani a été engagé à plein temps pour ce travail. Il en profitera du même coup pour maintenir une étroite collaboration avec son « copain » Bertschi.

Après avoir fait le bilan de la situation, Gilbert Facchinetti en est arrivé à une future adhésion de Xamax à Neuchâtel-Sports. Pour l'instant, son club n'a pas jugé bon d'adhérer à ce nouveau mouvement formé depuis la fin de juin et qui réunit une bonne partie des sociétés sportives de Neuchâtel. « Il faut voir, attendre, a dit le dirigeant du Xamax. Il faut que les relations avec les anciens de Cantonal s'améliorent. Sur ce point, c'est déjà devenu plus facile de s'entendre depuis le début de juillet. »

Il cita des exemples qui prouvent qu'une collaboration est recherchée. Le transfert de Kroemer en est une preuve. Et puis, une prochaine rencontre entre les deux formations premières a été décidée, cela au profit des juniors. Enfin, des transferts latéraux pourront encore être faits à Neuchâtel jusqu'à la fin de l'année. Cependant, pour l'instant, Xamax ne veut pas adhérer. Il attendra une voire deux années. Il va surtout attendre son heure de monter en ligue A. Après... R. Dérans.

## Verdict sur l'affaire de Mezzovico

On sait que, le 5 mai 1969, lors d'un match de la coupe tessinoise à Lugano entre Rapid et Mezzovico, l'arbitre Luigi Grassi avait été agressé par des joueurs et des dirigeants de Mezzovico. Grièvement blessé, il a fait un long séjour à l'hôpital.

La Commission arbitrale et pénale de l'ASF vient de rendre son verdict.

★ Les joueurs de l'A.S. Mezzovico Fausto Jorio, Willy Lubini, Giuseppe Moratti, Pietro Morzanti et Sandro Morzanti sont boycottés pour une durée indéterminée, pour avoir participé de façon active à la rixe qui se solda par de graves blessures pour l'arbitre Luigi Grassi.

★ Les dirigeants Carlo Mazzoleni et Roberto Zocchi sont boycottés pour une durée indéterminée, en raison des mêmes motifs et pour avoir omis leurs devoirs de dirigeants de club.

★ Le président de l'A.S. Mezzovico, Walter Canepa, est boycotté pour 22 mois en raison d'un comportement antisportif grave, d'injures et de menaces à l'adresse de l'arbitre Grassi et pour avoir omis les devoirs de sa charge de président. Cette sanction est effective depuis le 27 juin 1969, soit à la date où furent prononcées les suspensions provisoires.

★ Si l'enquête judiciaire menée parallèlement par les autorités civiles devait révéler les noms d'autres personnes mêlées à cette agression, l'ASF se réserve le droit de prendre des sanctions contre ces personnes.

★ L'A.S. Mezzovico est condamné à une amende de 3000 fr. pour ne pas avoir protégé l'arbitre.

★ Rapid Lugano est puni d'une amende de 300 fr. en raison de l'insuffisance du service d'ordre.

★ Les joueurs Fausto Jorio, Willy Lubini, Giuseppe Moratti, Pietro Morzanti et Sandro Morzanti sont punis d'une amende de 300 fr. chacun et pour lesquelles l'A.S. Mezzovico est responsable solidairement.

★ Les dirigeants Carlo Mazzoleni et Roberto Zocchi sont punis d'une amende de 500 fr. chacun et pour lesquelles l'A.S. Mezzovico est responsable solidairement.

★ Le président Walter Canepa est puni d'une amende de 400 fr., pour laquelle l'A.S. Mezzovico est responsable solidairement.

★ L'A.S. Mezzovico est condamné à payer les frais de l'enquête qui s'élevaient à 542 fr. 15.

**DIVERS.** — Le Conseil communal de Saint-Moritz a approuvé le budget des Jeux olympiques d'hiver de 1976, dans l'espoir que l'honneur d'organiser ceux-ci échouera au canton de Grisons. Rappelons que la commission ad hoc du Grand Conseil bernois a déjà approuvé un crédit de 20 millions de francs en faveur d'une éventuelle organisation des Jeux à Interlaken.

## Tout savoir sur le football

● Hier soir, au Locle, les réserves chaux-de-fonnières ont battu Le Locle par 2 à 0.

● Championnat de France de première division (4<sup>e</sup> journée): Angers—Lyon, 3-2; Saint-Etienne—Rennes, 3-2; Ajaccio—Angoulême, 0-0; Valenciennes—Marseille, 0-2; Nîmes—Red-Star, 1-3; Rouen—Nantes, 1-0; Bordeaux—Bastia, 1-0; Sochaux—Sedan, 1-0. — Classement: 1. Saint-Etienne et Angers, 7 points; 3. Lyon, Red-Star et Marseille, 6.

● Championnat d'Angleterre de première division (4<sup>e</sup> journée): Chelsea—West Ham United, 0-0; Derby County—Ipswich Town, 3-1; Manchester City—Liverpool, 0-2; Sheffield Wednesday—Newcastle United, 1-0; Sunderland—Crystal Palace, 0-0; Southampton—Wolverhampton Wanderers, 2-3; Stoke City—Nottingham Forest, 1-1; West Bromwich Albion—Coventry City, 0-1. — Classement: 1. Everton, Liverpool et Wolverhampton Wanderers,

8 points; 4. Leeds United, Derby County et Coventry City, 6.

● A partir du 24 août, l'équipe nationale d'Algérie passera dix jours dans un camp d'entraînement en Valais. Au cours de cette période, la formation nord-africaine jouera des matches amicaux contre Granges, Bienne, Young-Boys et Sion.

● Dans le cadre de sa préparation en vue de la coupe du monde, l'équipe nationale du Mexique a été battue, 2-0, par une sélection de Guadalajara.

● Un accident mortel peu banal est survenu dimanche en Bavière. Au cours d'un match de football entre deux équipes amateurs locales, un orage d'une extrême violence éclata. Au bout de quelques minutes, estimant que le champ de jeu était devenu impraticable, l'arbitre arrêta la partie. Mais au moment même où il sifflait la fin du match, la foudre tomba sur le terrain même et tua sur le coup le gardien de but d'une des deux équipes.

## MÉDAILLE DE BRONZE POUR PETER

La Suisse a décroché, au cours de la dernière journée des championnats du monde sur piste à Brno, une nouvelle médaille, moins importante que celle de Kurmann, mais très agréable pour la délégation helvétique: Jurg Peter s'est, en effet, classé troisième du demi-fond, derrière les deux Hollandais Boom et Stam et devant son compatriote Spannagel. Quant au troisième Suisse qualifié, Grab, il a terminé sixième. Cette médaille de bronze a été le fruit d'une coopération entre les trois coureurs helvétiques, qui restèrent souvent groupés derrière Boom, le vainqueur — lequel avait pris la tête dès le départ et ne la lâcha plus — cela afin de protéger le mieux placé d'entre eux. Cette tactique aurait pu réussir pleinement et rapporter (peut-être) une médaille d'argent et une médaille de bronze à la Suisse, si Spannagel n'avait pas dû fournir un effort violent, qui cassa son rythme, pour revenir à la suite d'une panne de sa moto à la vingtième minute de course. Le Zurichois Jurg Peter (22 ans) était entraîné par le pacemaker Lugnbühl. L'an dernier, à Rome, où s'était déroulé le championnat du monde amateur de demi-fond, le Suisse Herger avait déjà obtenu la médaille de bronze.

Cette journée avait inscrit à son programme deux autres finales. Celle du tandem donna lieu à la plus inédite possible: on attendait logiquement l'Italie et la France; ce furent les

deux Allemagnes qui s'affrontèrent pour la médaille d'or.

En poursuite olympique, il restait quatre formations au début de cette dernière journée: l'Italie qui affrontait la France et la Tchécoslovaquie face à l'URSS. La première demi-finale fut vite réglée: les Tricolores ne purent aller plus loin; ils laissèrent la finale aux Italiens. Entre les deux voisins de l'Est, en revanche, cela parut plus serré. Jusqu'au moment où, dans un vacarme invraisemblable, les coureurs locaux lâchèrent pied. Ce fut finalement un succès facile pour les Soviétiques, qui affrontèrent donc, dans la dernière manche, l'Italie. Pour une demi-seconde à peine, ils s'imposèrent après avoir été menés presque tout au long des dix tours.

Les championnats du monde sur piste sont clos pour 1969. La moisson des titres est faite. Aucun champion du monde en titre n'a conservé son bien et seul un champion olympique a confirmé sa médaille d'or: le Français Daniel Morelon, en vitesse.

● Pour la route, Oscar Plattner a confirmé que son quatre des 100 km. contre la montre serait composé de Kurmann, Hubschmid, Walter Burki et Fuchs. Dimanche, dans l'épreuve individuelle de la route, Hubschmid, Fuchs, Birrer, Keller et Schaer sont partants certains. Adam et Lager sont d'ores et déjà éliminés. Le sixième partant sera choisi entre Hansjoerg et Walter Burki ou Xaver Kurmann.

## PROGRAMMES



### RADIO

**Jeudi 21 août 1969**  
**SOTTENS.** — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous de 16 heures. 17.00 Inf. 17.05 Tous les jeunes! 17.55 Roulez sur l'or! 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la vie. 18.45 Sports. 18.55 Roulez sur l'or! 19.00 Miroir du monde. 19.30 Photo souvenir. 20.00 Magazine 69. 20.20 Sur les marches du théâtre. 20.30 «Moineau», opérette. 22.10 Concours lyrique. 22.30 Inf. 22.35 Edition spéciale. 23.00 Ouvert la nuit. 23.25 Miroir-dernière.

**Second programme de Sottens.** — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes! 19.00 Per i lavoratori italiani. 19.30 Mus. pour la Suisse. 20.00 Inf. 20.15 Disques. 20.30 Condition de la poésie dans le monde de la technique. 21.00 Profils perdus. 22.00 Silence, on tourne. 22.30 Europe-jazz.

**BEROMUNSTER.** — Inf. à 16.00, 23.25. 16.05 Hommage à Fritz Wartenweiler. 16.30 Thé-concert. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Concert récréatif. 21.30 Magazine pour les jeunes. 22.15 Inf. 22.25 Jazz. 23.30 Divertissement populaire.

**Vendredi 22 août 1969**  
**SOTTENS.** — 6.00 Bonjour à tous! - Inf. 6.30 De villes en villages. 7.00 Miroir-première. 8.00 Inf. 8.30 Revue de presse. 9.00 Inf. 9.05 Jolies colonies de vacances. 10.00 et 11.00 Inf. 11.05 Mon pays, c'est l'été. 12.00 Inf. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Quatre à quatre. 12.30 Miroir-midi. 12.45 «L'Homme à l'oreille cassée», feuilleton. 13.00 Musicolor. 14.00 Inf. 14.05 Chron. boursière. 14.15 Traits d'union. 14.45 Moments musicaux. 15.00 Inf. 15.05 Concert chez soi.

**Second programme de Sottens.** — 12.00 Midi-mus. 14.00 Musik am Nachmittag.

**BEROMUNSTER.** — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00. 6.10 Bonjour champion. 6.20 Mus. pop. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concert. 9.00 Pays et gens. 10.05 Mus. de chambre. 11.05 Memento touristique. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Entretien. 14.30 Mosaïque musicale. 15.05 Conseils du médecin. 15.15 Concert pour les malades.

### TV ROMANDE

**Jeudi 21 août 1969**  
18.30 Bulletin. 18.35 L'avenir était à vous. 19.00 Trois petits tours. 19.05 «Rocamboles», feuilleton. 19.40 Carrefour. 20.00 Téléjournal. 20.20 «Le Péllican», spectacle. 21.50 Vie littéraire. 22.25 Guitare. 22.45 Téléjournal.

### TV FRANÇAISE

**Jeudi 21 août 1969**  
**1<sup>re</sup> chaîne.** — 16.30 Patinage artistique. 17.30 Championnats de chars à voile. 18.25 Dernière heure. 18.30 Séquence du jeune spectateur. 19.00 Ete magazine. 19.15 Actualités régionales. 19.35 Ete magazine. 20.00 Télésoir. 20.30 Panorama. 21.30 «Que ferait donc Faber?», feuilleton. 22.30 Emission médicale. 23.30 Télénoir.

**2<sup>e</sup> chaîne.** — 18.55 Colorix. 19.15 Actualités régionales. 19.35 Télésoir couleurs. 19.55 Dessin animé. 20.00 Le mot le plus long. 20.30 Variétés. 22.00 Mus. pour vous. 22.45 Concert. 23.10 Code.

**Vendredi 22 août 1969**  
**1<sup>re</sup> chaîne.** — 12.30 «Laure», feuilleton. 13.00 Télémidi. 13.20 «Alice, où es-tu?», feuilleton. 13.35 Cours de la bourse. 15.30 Championnats de chars à voile.

intérieure, on en vint facilement à l'idée que l'homme avant son baptême était possédé du démon, et comme Jésus reçut le Saint-Esprit lors de son baptême, on crut que le Saint-Esprit, mêlé à l'eau baptismale, expulsait le malin esprit et purifiait l'homme intérieur qui devenait à l'heure même sans péché. C'est pour obéir à cette croyance que nombre de personnes ne se faisaient baptiser qu'à l'article de la mort, espérant ainsi entrer au ciel purifiées de tout péché, et assurées du bonheur éternel, tandis que si elles eussent été baptisées plus tôt, elles risquaient de se fermer le ciel par de nouveaux péchés. Mais celui qui mourait inopinément sans baptême, par exemple d'une attaque d'apoplexie, était considéré comme irrévocablement et définitivement voué au diable; c'est ce qui explique qu'au mot d'apoplexie, beaucoup de personnes ajoutent ces mots: « Dieu nous en préserve! »

On s'est donc mis à baptiser les enfants le plus tôt possible, puisqu'ils sont en danger de mort dès le premier jour de leur existence. Rien ne s'oppose à cette coutume, et Jésus-Christ ne dit rien d'où l'on puisse inférer que le baptême doit être administré plus tôt ou plus tard. L'usage de baptiser les petits enfants s'est généralisé après de longues discussions, mais l'ancienne croyance que les non-baptisés sont voués au diable se maintient dans le peuple, devint même un article de foi, bien qu'elle n'ait pas le moindre fondement biblique.

C'est une chose singulière que maintes superstitions anciennes s'enracinent profondément dans l'esprit des populations, tandis qu'il y a tant de vieilles vérités salutaires qui ne peuvent s'y faire jour. N'avez-vous jamais remarqué, vous qui êtes maître d'école, ce qui se passe à l'égard des réponses des élèves? Un jour ils

vous répondent de travers; vous rectifiez la réponse, vous donnez la vraie solution; eh bien! je gage que le lendemain, si vous reprenez la même leçon, les élèves répéteront avec conviction la solution fautive et ne sauront plus rien de la vraie. Au reste, si l'on voulait scruter de près les croyances des hommes, j'entends les croyances qui influent sur leur manière d'être, on ferait de singulières découvertes; on trouverait sûrement que la Bible n'est pour rien dans la plupart de ces croyances. Ces croyances populaires se modifient peu à peu, mais avec lenteur; heureux si elles arrivent à se mettre d'accord avec les idées bibliques, mais nous n'en sommes malheureusement pas encore là.

Non, continua le pasteur, retournez tranquillement chez vous et dites à votre femme que celui qui a dit: « Laissez venir à moi les petits enfants » le Sauveur, auquel toute puissance est donnée au ciel et sur la terre, ne permet certainement pas que de petits enfants naissent et meurent, pour les jeter dans les griffes du diable. Une idée pareille est stupide et blasphématoire, et quand je verrai votre femme, je lui dirai son fait.

N'en faites rien, je vous en prie. Ma femme ne doit pas savoir que je vous ai parlé de ses erreurs; elle m'en voudrait. Je me charge d'ailleurs bien de la consoler et de lui expliquer d'où provient cette croyance.

Cette parfaite conformité de vues entre le pasteur et ma femme acheva de me tranquilliser et le lendemain, de bonne heure, je portai le petit cadavre au cimetière après que nous l'eûmes encore couvert de baisers.

Le fossoyeur avait creusé la petite fosse au-dessous du bord du toit et à une très faible profondeur. Je lui demandai pourquoi il avait choisi précisément cet endroit. Il me regarda

d'un air étonné et me dit au bout d'un moment: « Un régent doit savoir cela. »

Je parvins à le persuader de mon ignorance, ce qui dut me faire baisser beaucoup dans son estime, et il me dit:

— Plus on est enterré près de l'église, plus on est à l'abri des mauvais esprits de ce monde, et comme les enfants non baptisés n'ont rien qui les préserve de ces mauvais esprits, on les enterre près de l'église pour leur assurer la protection de celle-ci.

En outre, on les met au-dessous de la gouttière, pour qu'ils aient encore l'occasion d'être baptisés. Car, quand le pasteur bénit l'eau baptismale, toute l'eau qui se trouve en ce moment au-dessus et au-dehors de l'église devient une eau baptismale, c'est-à-dire que le Saint-Esprit entre dans cette eau, de sorte que, s'il fait à cet instant une pluie abondante, l'eau qui tombe sur le toit devient eau baptismale et si elle pénètre jusqu'à l'enfant, celui-ci est aussi valablement baptisé que s'il eût été présenté dans l'église.

Que les gens sont donc ingénieux quand il s'agit d'arracher leurs semblables une fois morts aux griffes du diable, après les avoir durant leur vie jetés sans scrupule dans ses bras! Quelle inquiétude à l'endroit du salut de leurs enfants non baptisés, et quelle légèreté à les pousser eux-mêmes, une fois baptisés, vers le diable par des exemples et des incitations mauvaises, par négligence ou par méchanceté! Ils leur enseignent le mal par leurs propres paroles, puis ils rient de bon cœur en disant: « Ce n'est rien, ce n'est rien! » Et quand un jour, les flammes du péché s'abattraient sur leur tête, ils jeteront les hauts cris: « Au secours, au secours! »

(A suivre.)

## Jérémias Gotthelf Heur et Malheur d'un Maître d'Ecole

127

- Pourquoi? dit le pasteur.
- Ah, si elle allait être damnée...
- Croyez-vous aussi cela?
- Pas précisément, mais les voisins ont terriblement effrayé ma femme avec cette idée, répondis-je, honteux pour moi-même et accusant ma femme de mes craintes.
- Je ne puis comprendre que les gens tiennent avec autant d'opiniâtreté à un vieux préjugé qui n'a aucune raison d'être.
- Mais comment est-il possible qu'un tel préjugé existe sans raison aucune? Je serais heureux de l'apprendre à ma femme pour la consoler.
- Maître, voici la chose. Chez les Juifs, on croyait que tous les païens étaient possédés de malins esprits; aussi quand on faisait des prosélytes, on les plongeait dans l'eau comme pour noyer les esprits malins. Quand Jésus institua le baptême comme un symbole de purification



# L'activité de la Fondation suisse d'assistance au développement technique

III\*

## Pérou

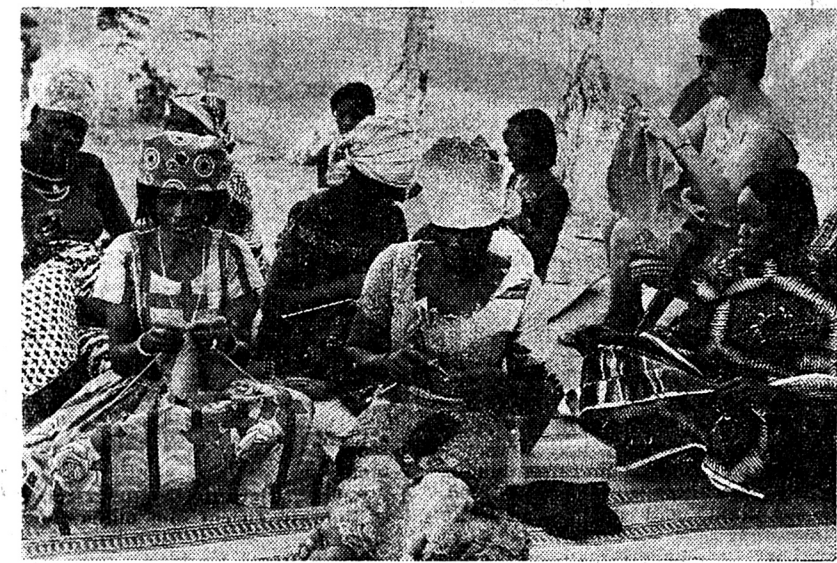
Les étapes principales de la construction s'étant terminées en 1967, à l'Instituto Peruano-Suizo de Formación Técnica à Lima, il fut dès lors possible d'accorder la plus grande attention à la formation professionnelle. Les premiers apprentis (mécaniciens de précision) entrés en novembre 1966 ont terminé la deuxième partie de leur formation le 28 août 1968. Pour tenir compte des grandes différences de niveau, il fallut partager les élèves en deux groupes. Sur 19 apprentis qui ont commencé, il en restait 14 en automne 1968. En novembre 1967, la deuxième volée d'apprentis commença sa formation. Sur 35 candidats présentés, huit seulement semblaient avoir les capacités nécessaires. Pour atteindre la quote prévue, on en accepta onze de plus. Trois élèves particulièrement faibles durent abandonner.

La plupart des difficultés proviennent de la préparation antérieure insuffisante et du choix trop restreint

de candidats. Les problèmes sociaux et en partie aussi les problèmes d'organisation générale qui en sont la cause échappent à notre influence; nous pouvons tout au plus aider notre partenaire à en prendre conscience.

Dans le domaine de la formation d'instructeurs péruviens, nous avons obtenus de bons résultats. M. Alfredo Curriel, le plus ancien d'entre eux, est en Suisse depuis avril 1968, où il est tenu de suivre un certain programme dans différentes maisons pour élargir et approfondir ses connaissances. Les autres instructeurs péruviens bénéficient d'une demi-journée au moins par semaine de formation à l'atelier et en théorie. La direction du centre continue à donner ses cours spéciaux pour ouvriers. D'août à octobre, un deuxième groupe de cinq ouvriers délégué par l'entreprise Cerro de Pasco a fait un stage à l'institut. M. Albin Fraefel, au centre depuis le milieu du mois d'août 1968 comme quatrième instructeur suisse, s'est chargé d'un cours du soir pour des ouvriers de différentes entreprises de la région de Lima-Callao. La collaboration entre le directeur de l'institut, M. J.-J. Diacon, et le Servicio Nacional de Aprendizaje y Trabajo Industrial (SENATI) a continué à se développer harmonieusement. Lui-même et ses collaborateurs ont reçu plus d'une preuve de la confiance et de la sympathie dont ils jouissent.

Comme l'accord avec le SENATI a expiré à la fin de mars 1969, la question du prolongement de notre activité s'est posée au cours de l'année. Le D<sup>r</sup> F. Romero, directeur national du SENATI, a proposé de prolonger le contrat pour trois ans. Le nouvel accord mis au point par la fondation sur la base des propositions faites par MM. Romero et J.-J. Diacon a été accepté le 27 décembre par le Conseil du SENATI. Ce nouveau contrat prévoit surtout certaines modifications qui s'imposent dans le programme. Il est maintenant signé et est déjà entré en vigueur.



En septembre, le montage de l'équipement eut lieu. Le 15 octobre, l'École algérienne de meunerie a pu ouvrir ses portes avec une première volée de dix-neuf élèves. L'inauguration s'est faite le 15 novembre. Le secrétaire général du Ministère de l'Industrie et de l'Énergie, M. Milli, le directeur général de la Société nationale SEMPAC, M. Abdelhakim Misoum, et le chargé d'affaires en Algérie, M. Walter Rieser, y prirent la parole. L'École de meunerie de Saint-Gall était représentée par son directeur, M. E. Ziegler, la fondation par son secrétaire général.

L'École de meunerie est installée dans le moulin lui-même. L'ancienne maison d'habitation attenante est complètement restaurée à l'intérieur et les locaux sont installés pour les besoins de l'enseignement, de l'administration et de l'internat.

L'École algérienne de meunerie est dirigée par M. Léon Simons, un Belge, spécialiste en meunerie. Dans le secteur administratif, il est appuyé par M. Mérouane Nouar. La collaboration entre ces messieurs, la collaboration entre l'École et la Société nationale SEMPAC sont excellentes. Il faut surtout souligner la ferme volonté de la SEMPAC de protéger la jeune entreprise contre tous les handicaps administratifs et matériels qui freinent le développement rapide de tant de projets de coopération technique.

En se basant sur les résultats de la première étude faite à la fin de 1967 par M. J.-J. Diacon, le Servicio Nacional de Aprendizaje (SENA) et la fondation aboutirent indépendamment l'un de l'autre à la conclusion que

pour établir un atelier d'apprentissage pour mécaniciens de précision, les conditions doivent être analysées de beaucoup plus près. Aussi la fondation, appuyée par l'Ambassade suisse à Bogota, a-t-elle conclu un accord le 30 décembre 1968 stipulant qu'elle mettra à la disposition du SENA un expert, dont la tâche sera précisément de faire cette prospection, qui permettra aux deux organisations de trancher en connaissance de cause.

Puis, en juillet, cinq des huit instructeurs suisses, dont le contrat arrivait à échéance, ont mis un point final à leur activité à Gabès. Il s'agit de notre directeur, M. William Gauthey, et des instructeurs, Rolf Galli, Pierre Monnin, Michel Piralla et Roland Zbinden.

La fondation est très reconnaissante à M. Gauthey qui a su mener à bien d'une façon ferme, compétente et adroite une tâche difficile. Elle est heureuse de pouvoir le conserver comme conseiller dans son activité en Tunisie.

Son successeur est M. Francis Conrad, engagé en 1964 comme dessinateur pour l'élaboration des programmes de formation. Entre-temps, il a eu l'occasion de se familiariser à fond avec les différentes sections du centre, ayant fait des remplacements lors de vacances survenues en 1965; il a formé des dessinateurs tunisiens dans le bureau technique dont il avait reçu la direction; bref, il a été la main droite de M. Gauthey dans maintes situations. C'est pourquoi son élection comme directeur a paru la meilleure solution à tous. Deux nouveaux instructeurs ont été nommés: M. R. Chappuis (bureau technique) et M. Philippe Wullemin (constructions métalliques). Le changement s'est opéré sans complication ni à l'intérieur, ni à l'extérieur. Sur proposition de la

fondation, le passage à une formation de deux ans n'a d'abord été réalisé que dans trois des six secteurs existants (installateurs électriciens, installateurs sanitaires et constructions métalliques). Pour les trois autres groupes (mécaniciens, auto-mécaniciens et auto-électriciens), cette nouvelle formation commencera au début de l'année 1969-1970. Cet échelonnement présente un avantage important: chaque année une nouvelle volée d'élèves entrera tandis qu'une classe sortira, au lieu que ce soit tous les deux ans seulement. Le recrutement pourra se faire sur une base plus large et le contact avec le monde extérieur sera plus régulier.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1968, les trois secteurs qui ne jouissent pas encore de la formation bisannuelle sont sous la direction d'instructeurs tunisiens qui accomplissent leur tâche d'une manière en général satisfaisante. En revanche, nous devons signaler des difficultés quant au recrutement et au placement des apprentis diplômés. Le fait que la province de Gabès commence seulement maintenant à construire de véritables complexes industriels n'est qu'une explication partielle du phénomène. Cela ne fait que confirmer l'expérience que nous avons faite en Inde, au Pakistan et à Costa Rica: le placement de nos élèves est une tâche essentielle de nos directeurs, parce que les offices du travail officiels sont aussi mal préparés à la présence d'ouvriers qualifiés que les éventuels chefs d'entreprises.

Costa Rica

Le Centro Mecánica Agrícola Suiza-Costa Rica à San José avait pu, grâce à l'atelier mobile, commencer son enseignement déjà à la fin de 1967. Le premier cours d'une année comptait douze ouvriers, âgés de 20 à 35 ans et qui avaient déjà travaillé comme mécaniciens dans des ateliers de réparation, sans jamais avoir reçu de vraie formation. Les expériences faites avec ce premier groupe sont bonnes. Les participants sont zélés, disciplinés et font d'heureux progrès. Le premier examen semestriel (exercices pratiques, dessin, calcul, physique connaissances de la branche et du matériel) a donné une moyenne de 7,3 sur un maximum de 10. L'obstacle principal est aussi ici le manque de formation scolaire. Le 25 août 1968, le deuxième

## Tunisie

semestre a commencé avec un nombre complet d'élèves.

A la fin d'avril 1968, l'organisation partenaire, l'Instituto Nacional de Aprendizaje (INA) a mis à la disposition du centre deux halles pouvant servir d'ateliers. Comme elles ne suffisent pas à installer l'école d'apprentissage et que l'INA n'a pas les moyens financiers pour un troisième atelier, le Service de la coopération technique de la Confédération, qui a chargé la fondation d'exécuter le projet, a décidé d'accorder un prêt. Une fois la décision prise, on expédia le second transport de matériel.

Le directeur de l'atelier d'apprentissage, M. M. Betschart, peut considérer que cette année a été fructueuse malgré mainte difficulté.

\* Voir notre journal du jeudi 14 août 1969.

## Programme pour 1969

### DAHOMÉY

Prolongation du contrat avec le gouvernement du Dahoméy pour une période de deux ans. Etude du projet pour une école de conducteurs de travaux agricoles.

### PAKISTAN

Choix d'un vice-directeur pakistanais, envoi d'un sixième collaborateur suisse, premier stage d'un instructeur pakistanais en Suisse. Installation d'une chambre de mesure climatisée.

### PÉROU

Prolongation du contrat avec le SENATI pour trois ans, remplacement de MM. Diacon, Mathys et Probst par de nouveaux collaborateurs, stages de deux nouveaux instructeurs en Suisse.

### TUNISIE

Prolongation de la durée de formation à deux ans dans trois secteurs, envoi de trois nouveaux experts suisses pour préparer la même transformation dans les trois autres secteurs nécessitant la construction de nouveaux locaux et des installations complémentaires dans les ateliers.

### COSTA RICA

Envoi du deuxième instructeur suisse, installations dans les deux halles existantes, construction et équipement du troisième atelier, début du premier enregistrement régulier.

## ÉCO • ÉCHOS • ÉCO • ÉCHOS • ÉCO • ÉCHOS • ÉCO •

### LE TAGE VOLÉ AU PORTUGAL

En quelque sorte, l'Espagne va « voler » le Tage au Portugal. En effet, Madrid a construit dans la région d'Alcantara un grand barrage destiné, d'une part, à produire de l'électricité et, d'autre part, à irriguer les régions d'Alicante d'Almeria, de Murcia, de Valence, etc. Pour remplir ce lac artificiel, le Tage, sur son parcours portugais, cessera de recevoir une seule goutte d'eau venant d'Espagne. Prochainement, du volume d'eau du fleuve évalué à 2,7 milliards de mètres cubes, 1,4 milliards seront détournés en territoire espagnol.

### BUSINESS AVANT POLITIQUE

Les foires commerciales qui se tiennent à l'Est sont l'occasion périodique où disparaît le vieil antagonisme capitalisme-communisme. On range les slogans, la politique, pour ne plus parler que « business », qui est un terme international, ô combien ! Quatre-vingts maisons suisses, représentant dix secteurs économiques et industriels, participeront à la prochaine Foire de Leipzig (RDA), du 31 août au 7 septembre. Et ni du côté capitaliste ni du côté communiste on ne paraît s'émouvoir de cette « horrible collusion » !

### PLANIFIER LA PLANIFICATION

La Suisse compte actuellement près de 70 organismes de planification régionale, alors qu'à fin 1968 il y en avait 47. De plus, une quinzaine de ces organismes sont en voie d'élaboration, et on estime qu'en 1973 on en comptera 130. Ces bureaux, nous dit-on, s'occupent de planification locale, cantonale et parfois même nationale. Bigre ! Quand on est aussi nombreux à planifier chacun pour soi, il semble qu'il devient urgent de planifier la planification...

### PAUVRES GROSSIUMS

Au rayon des grandes entreprises américaines, on affiche « rien ne va plus » et on se fait un souci d'encre. Rendez-vous compte: l'augmentation des bénéfices a été, en moyenne, presque nulle depuis 1967; à peine 0,3%. Seuls quelques secteurs sont moins à plaindre:

les articles ménagers (+ 37% de bénéfices), les machines-outils (+ 22%). Les grossiums américains envoient beaucoup ces sacrés ouvriers dont les salaires, eux, ont augmenté, paraît-il, de 7,2% en moyenne. Nous n'avons pas obtenu l'adresse où faire parvenir le produit de collectes en faveur des pauvres PDG milliardaires...

### LA PETITE ÎLE QUI MONTE, QUI MONTE

C'est du Japon qu'il s'agit: ce pays a réalisé une expansion économique sans précédent au cours de l'année fiscale qui se terminait ce printemps, et il vient de ravir à l'Allemagne fédérale son rang de deuxième puissance économique du monde non communiste. Il y a un hic, cependant, c'est que les fruits de cette expansion sont fort inégalement répartis et que le Nippon moyen n'est pas plus riche pour autant: si l'on calcule le revenu moyen par tête d'habitant, le Japon ne vient qu'au vingtième rang des pays non communistes.

### ÇA MORD

D'après les dernières statistiques, on a pêché en 1967 deux fois plus de poissons que dix ans auparavant et trois fois plus qu'il y a vingt ans. Plus de 60 millions de tonnes de poissons ont été pêchés en 1967. Les principaux pays « pêcheurs » sont, dans l'ordre décroissant: le Pérou (plus de 10 mio. de t.), le Japon (7,8 mio. de t.), l'URSS (5,8 mio. de t.), la Chine (5,8 mio. de t.), la Norvège (3,2 mio. de t.).

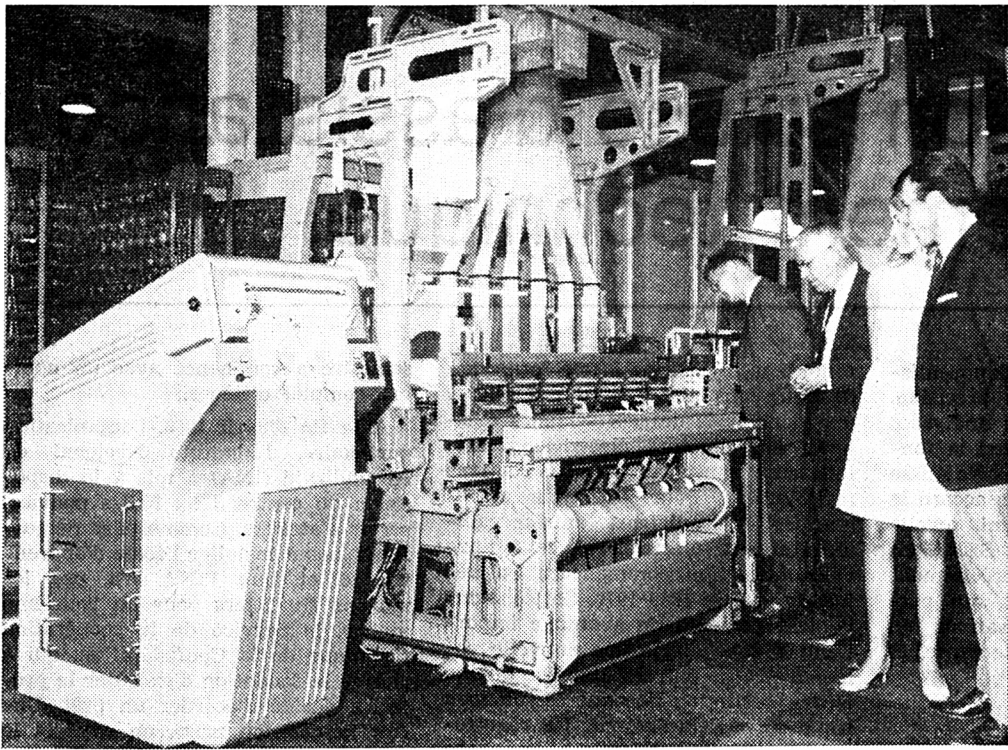
### GIBRALTAR, UN PEUPLE D'HORLOGERS ?

Le nouveau chef du cabinet de Gibraltar a déclaré récemment qu'il entendait faire du « rocher » la Suisse de la Méditerranée. Il a précisé que les habitants de Gibraltar « avaient des talents, mais qu'ils avaient été jusqu'à présent négligés. Ils allaient être dorénavant exploités et, avec l'aide de la Grande-Bretagne, de petites industries de précision, telles que l'horlogerie, pourront être créées. »

## Algérie

En Algérie, la meunerie, qui compte environ 80 entreprises, souffre d'un manque important de personnel for-





L'homme de la rue se représente encore la technique sous ses aspects mécaniques...

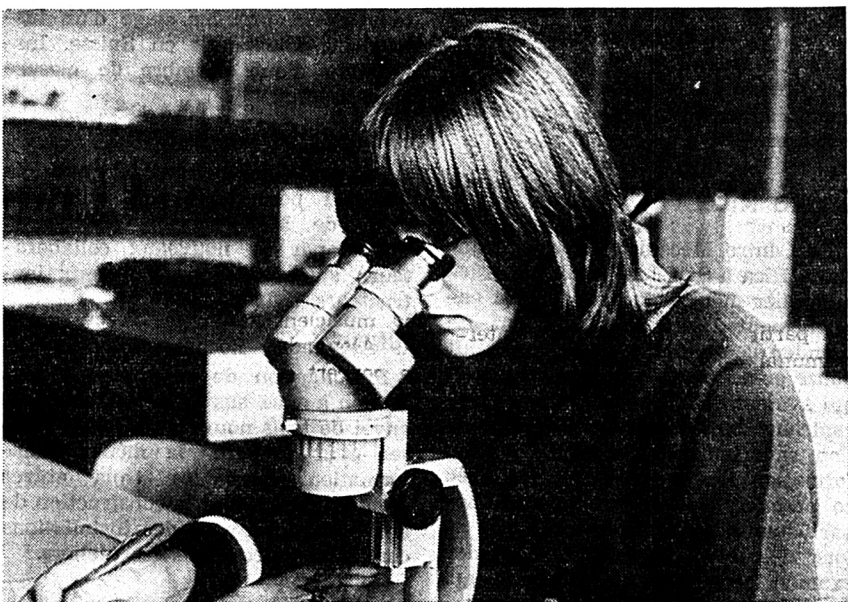
On a pu lire dans la presse qu'on s'apprête à construire un technorama à Winterthour. D'aucuns se sont posé la question de savoir si la technique, omniprésente dans notre monde, ne devenait pas trop envahissante. A y regarder de plus près, on constate qu'il n'en est rien. Le progrès technique s'accomplit à une telle allure que le non-initié n'a plus la possibilité de comprendre ce qui se passe. Les métiers traditionnels se remifient; les spécialisations se mul-

tiplient à vue d'œil; que de professions nouvelles, dont — il y a deux ou trois ans encore — on ignorait jusqu'au nom! Les éducateurs et les spécialistes de l'orientation professionnelle ne sont plus en mesure, aujourd'hui, de conseiller les intéressés de manière complète, qu'il s'agisse de métiers manuels ou de professions demandant une formation universitaire. C'est là qu'il appartiendra au technorama de colmater une brèche dangereuse sur le plan de l'informa-

tion. Sa fonction essentielle consistera à informer sur le plan de la technique, et on ne saurait nier qu'il remplira dans ce domaine une fonction indispensable. La technique, en effet, menace de nous échapper. En dépit du plein emploi et de l'ère de la prospérité dont nous jouissons en Suisse, on ne cesse de nous parler « malaise ». C'est que nous nous trouvons souvent désarmés, nous autres Suisses moyens, face à la technique. Au point que d'aucuns en ont peur! C'est justement ici que le technorama interviendra. En informant, il détendra les esprits inquiets.

La technique est bel et bien une réalité. Si nous voulons continuer à vivre en progressant, il faut que l'homme adopte une attitude positive, face à cette réalité. M. Gnägi, conseiller fédéral, lors d'un entretien à propos du technorama, résumait comme suit ses idées dans ce domaine:

« Le technorama apportera au profane une vue d'ensemble qui lui permettra de se faire une idée des développements de la technique dans le contexte d'une ambiance de plus en plus mécanisée. Il lui permettra de prendre le recul nécessaire, face à une masse de problèmes qu'il ne saisirait plus sans cette aide. Le technorama encouragera ainsi l'homme à adopter une attitude positive, par rapport à la technique. Voilà qui contribuera à maintenir cette même technique sous notre contrôle. Car il ne faut pas qu'elle nous envahisse et qu'elle cède secrètement à des tendances qui, en fin de compte, pourraient avoir des conséquences désastreuses pour l'humanité. »



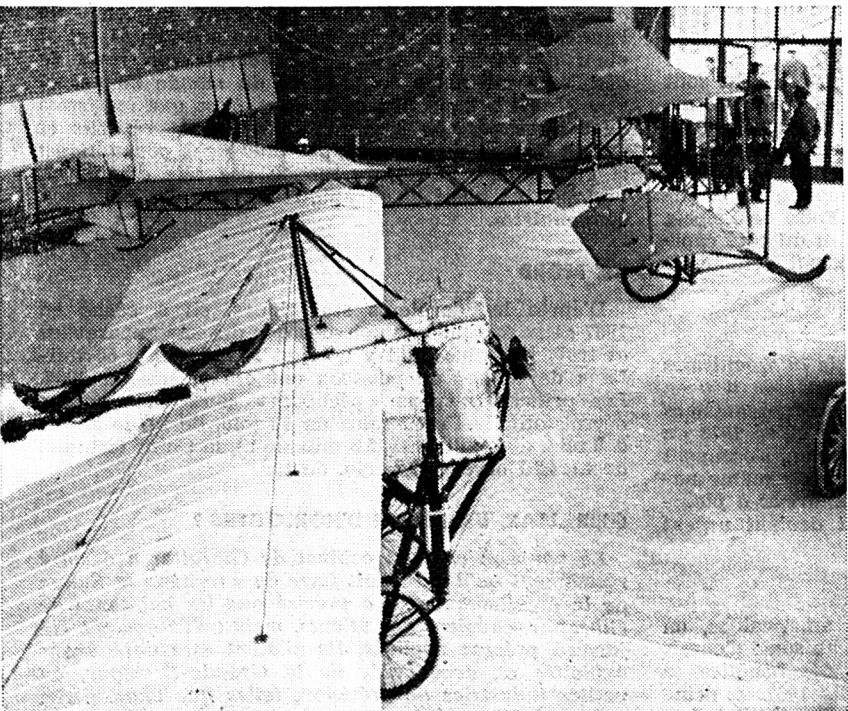
Le technorama remplira une fonction importante dans le domaine de l'enseignement.

## LA CONCEPTION DU TECHNORAMA

On l'a déjà dit: le technorama ne ressemblera en rien à un musée traditionnel. Il présentera au contraire, d'une manière vivante, une vue d'ensemble qui reliera le passé au présent et aux développements possibles de demain. On n'aura recours à des objets techniques du passé que dans la mesure où ils donneront l'idée d'une évolution pouvant servir de base à la compréhension de ce que pourrait être, demain, la suite logique d'une telle technique et de ses possi-

bilités. Des expositions temporaires, une bibliothèque et d'autres moyens de documentation feront du technorama un centre d'information et de documentation. Les jeunes, en particulier, trouveront là le moyen de se faire une idée d'ensemble sur l'évolution dans les différents domaines de la technique. Ils seront ainsi en mesure de faire choix, en temps utile, d'une profession qui corresponde bien à leurs aspirations et à leurs capacités.

Mais le technorama jouera aussi un rôle important dans le domaine de la formation et du recyclage des adultes. Celui qui exerce aujourd'hui une profession est obligé de suivre des cours spécialisés s'il veut demeurer au courant des derniers développements de son métier. Mais on sait bien que trop souvent le temps manque pour suivre de tels cours. Là encore. Le technorama comblera cette lacune. Grâce à lui, l'homme de métier comprendra plus aisément ce que représente tel développement dans le contexte de sa profession. Car il y trouvera, sous forme de démonstrations, de modèles et d'explications, la clé des imbrications techniques. Disons qu'il pourra ici les toucher du doigt. Ainsi, le technorama jettera un pont entre les sciences d'une part, et les techniques appliquées de l'autre. On se rendra compte de l'importance de ce pont, si l'on songe au fait que l'homme de la rue se représente encore la technique sous ses aspects mécaniques et électromécaniques, alors que nous sommes entrés de plain-pied, depuis un certain temps déjà, dans l'ère électronique. Les mathématiques supérieures abstraites ont donc pris une importance de plus en plus grande. Du côté des techniciens, les responsables se spécialisent toujours davantage. Or toute spécialisation correspond, dans une certaine mesure, à une optique unilatérale. Le technorama offrira donc aux cadres supérieurs de nos sciences techniques une occasion bienvenue de garder le contact avec les applications industrielles qui sont le fruit de leurs recherches abstraites.



Pas une concurrence pour le Musée des transports de Lucerne!

# Pourquoi un technorama suisse?



... alors que nous sommes entrés dans l'ère de l'électronique.

## OÙ EN EST LA RÉALISATION

Au mois de février 1966, l'Association du technorama helvétique a chargé un groupe de planification d'élaborer la conception de base du technorama, puis — cette conception ayant été adoptée — de préparer la première phase de la construction. Le projet de cette première étape est là. La ville de Winterthour s'est montrée généreuse et a fait don à l'association d'un terrain à bâtir idéal quant à sa situation. Cette première

phase devait voir la construction s'étendre sur 6000 m<sup>2</sup>. Selon la conception prévue, il n'y aurait pas concurrence entre Winterthour et le Musée des transports à Lucerne. Ce dernier est réservé au trafic, aux communications et à l'aéronautique, alors que le technorama se consacrerait aux développements techniques en tant que tels. Les deux institutions se compléteront donc harmonieusement.

## FRAIS ET FINANCEMENT

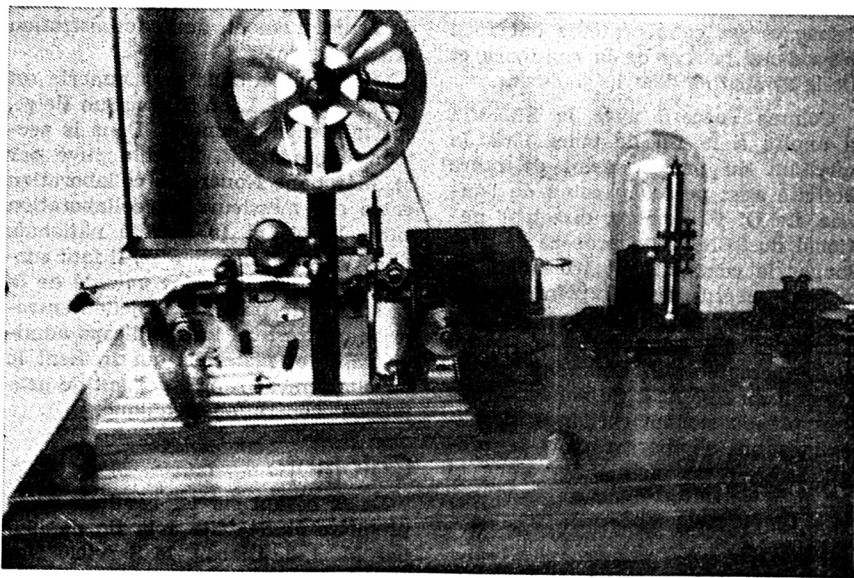
En juin de cette année, une fondation a été créée qui prend en main la planification de détail pour le technorama. Sont représentées au sein de la fondation les autorités politiques du pays, à tous les échelons de notre structure fédéraliste, de la commune jusqu'à la Confédération, les associations économiques et industrielles, etc.

Quant au budget de la première étape, il s'élève à 16 300 000 fr. Ce total se compose des postes suivants: hall d'exposition, 2,6 millions; entrée et sousbassements, 1,2 million; hall (collection d'études, auditoire, administration, salles réservées à différentes activités), 5,4 millions; appartements, installations sanitaires, garages, 0,3 million; mobilier et outillage, installations pour expo-

sitions et collections, ateliers, bibliothèque et auditoire, 2,1 millions; travaux d'infrastructure et d'entourage, terrain compris, 4,7 millions.

Pour conclure, revenons brièvement à la question de savoir si un technorama constitue, pour notre pays, une nécessité. Au vu de ce qui précède, la réponse ne saurait être que oui. Le technorama aura à remplir des fonctions d'une telle importance, dans le domaine de l'information comme dans celui de l'enseignement, que l'on peut bien dire que sa réalisation s'impose sur le plan national. Il faut donc espérer que le projet rencontrera toute la compréhension nécessaire dans l'ensemble des milieux qui composent notre pays.

F. J. Oberli.



On n'aura recours aux objets techniques du passé que dans la mesure où ils donneront l'idée d'une évolution... (le premier appareil de radio de Marconi).



CHRONIQUE GENEVOISE

# La loi sur l'assistance publique médicale modifiée

Le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil la modification de la loi sur l'assistance publique médicale. Cette modification est rendue nécessaire par l'ouverture prochaine de l'hôpital de gériatrie actuellement en construction et dont l'ouverture est envisagée d'ici une année et demie à deux ans.

L'exposé des motifs de l'appui de ce projet rappelle qu'en date du 17 novembre 1967, le Conseil d'Etat créait une commission en vue d'étudier certains problèmes posés par la mise en exploitation de l'hôpital de gériatrie.

Il incombait à cette commission de recommander au Département de la prévoyance sociale et de la santé publique les noms des candidats au poste de médecin-directeur de l'hôpital de gériatrie, de déterminer les critères de l'admission à cet hôpital et de formuler des propositions sur l'administration et l'organisation dudit établissement.

La commission a rempli sa mission en proposant les candidatures du D<sup>r</sup> Jean-Pierre Junod au poste de directeur de l'hôpital de gériatrie, et des D<sup>r</sup> Georges Goda et Jehan Reymond aux postes de directeur médical adjoint. Les conditions d'admission qu'elle a fixées correspondent au but assigné à cet hôpital. Elle a enfin mis sur pied le schéma de l'administration et de l'organisation, prévoyant notamment le calendrier d'engagement et d'entrée en fonction du personnel médical, paramédical, administratif et des services généraux.

Grâce au travail fécond de la Commission d'étude, les travaux ont pu avancer conformément au programme fixé. On peut donc passer à une

nouvelle étape vers la mise en exploitation de l'hôpital de gériatrie. Les décisions à prendre à ce stade ne relèvent plus d'une commission d'étude: elles sont déjà le fait d'une commission administrative. C'est pourquoi le Conseil d'Etat vous soumet le projet de loi ci-joint, intégrant l'hôpital de gériatrie à l'ensemble des établissements hospitaliers existants et instituant une commission administrative pour le gérer.

Le projet de loi est conçu en fonction d'une refonte complète de la loi sur l'organisation de l'assistance publique médicale. A plusieurs reprises déjà, le Conseil d'Etat a émis l'idée qu'il convenait d'élargir la base législative actuelle pour tenir compte des nouveaux besoins et des concepts modernes. Le chapitre consacré à l'hôpital de gériatrie s'insérera naturellement dans cette nouvelle rédaction de la loi. Pour le reste, le Conseil d'Etat vient de constituer, par arrêté du 9 juillet 1969, une commission d'étude chargée d'étudier la révision de la loi.

Quant à l'hôpital de gériatrie, le présent projet de loi introduit dans la loi proprement dite, à l'article 33 a, une définition conforme à la prescription qui figurait dans l'exposé des motifs du projet de loi 3125 concernant l'ouverture d'un crédit soumis à la loi du 11 janvier 1964 sur le financement des travaux d'utilité publique en vue de la construction d'un hôpital de gériatrie à Thônex. L'hôpital de gériatrie est destiné aux personnes âgées malades, aux fins d'observation ou de traitement actif, à l'exclusion de toute intervention chirurgicale majeure.

L'établissement comprendra 320 lits, répartis sur cinq étages à raison de 64 lits par étage. L'équipement sera formé du service médical pour soins spéciaux, radiologie du diagnostic, aerosol, dentiste, oto-rhino-laryngologie, ophtalmologie, gynécologie, petite chirurgie et radioscopie, ainsi que des laboratoires de petites analyses et d'hématologie; un bloc de physiothérapie aménagé pour la kinésithérapie, l'hydrothérapie, l'ergothérapie et la logopédie complètera l'ensemble. Il faut insister sur le fait que les opérations de grande chirurgie sont absolument exclues, ne serait-ce que parce que l'hôpital n'est pas équipé pour les accueillir. L'installation de petite chirurgie sera destinée uniquement aux interventions bénignes et courantes, telles que points de suture, incisions superficielles, etc.

Le projet de loi réserve l'entrée en vigueur des dispositions traitant du vote du personnel pour l'élection de ses représentants au sein de la Commission administrative. La raison en est que, le personnel ne prenant son office qu'au fur et à mesure de la mise en exploitation des divers services de l'hôpital, le corps électoral créé par la loi ne sera effectivement constitué qu'au terme de ce processus, soit lorsque tous les services fonctionneront. Il y a donc lieu d'attendre que la grande majorité du personnel ait commencé à travailler avant d'organiser la consultation électorale. Mais on ne saurait exiger que cette condition soit remplie avant d'installer la commission administrative dont la nécessité se fait sentir d'ores et déjà.

# LOCATION DE SALLES aux sociétés sportives et culturelles

Jean-Claude Gagnebin, député, a posé au Conseil d'Etat la question de savoir si l'Etat ne pourrait pas renoncer à percevoir une location pour les salles utilisées dans les bâtiments scolaires par les sociétés sportives.

Notre pays a tant de retard en ce qui concerne l'encouragement des activités sportives et culturelles qu'il faut faciliter leur activité dans la plus large mesure possible.

On voit qu'il a fait chaud cet été car le Conseil d'Etat ne s'est pas fatigué les méninges pour donner la réponse que tout le monde connaissait déjà; il déclare en effet:

«Le prix de location des salles de gymnastique et autres locaux scolaires de l'Etat comprend une taxe fixe de 5 fr. par séance et un montant d'environ 3 fr. pour l'éclairage et l'eau chaude. La ville de Genève demande 1 fr. de taxe et également une participation aux frais, soit, au total, approximativement 4 fr.

» Cette différence n'a pas empêché, à ce jour, les sociétés sportives de louer des salles appartenant à l'Etat. Les salles de gymnastique, notamment, font l'objet de nombreuse demandes et sont toutes louées durant l'année entière.

» Ces sociétés n'ont pas inévitable-

ment des difficultés financières et les dépenses relatives à ces locations semblent supportables à leurs budgets, même aux plus modestes.»

Comme il y a insuffisamment de salles pour les sociétés sportives et culturelles, il va bien sans dire que les conditions qui leur sont faites doivent être acceptées.

Il n'empêche qu'un bon nombre de sociétés ont de la peine à nouer les deux bouts et c'est ce que J.-Cl. Gagnebin a souligné.

## Offres d'emploi

### UNIVERSITÉ DE GENÈVE

L'École de biologie de l'Université cherche pour son centre de microscopes électroniques

### un(e) photographe professionnel(le) de laboratoire

qui serait chargé(e) également de l'entretien du matériel.

Entrée en fonction: 1<sup>er</sup> septembre ou date à convenir.

Faire offres avec curriculum vitae, certificats et photographie à M. de Haller, laboratoire de zoologie, rue de Candolle 3, 1211 Genève, tél. (022) 25 63 50 (int. 52).

## Mémento genevois

PROMENADE DU LAC: 20.45, The Dippermouth Jazz Band.

PROMENADE DU LAC: 20.45, The Dippermouth Jazz Band (concert gratuit). (En cas de mauvais temps: supprimé.)

COUR DE L'HOTEL-DE-VILLE: 20.45, «La Finta Giardiniera», par le Collegium academicum de Genève.

## CHRONIQUE VAUDOISE

# Un Lausannois sur douze est écolier

En 1969, la population scolaire de Lausanne se monte à 11 507 élèves, soit 8,29 % de la population globale de la ville (138 735 habitants à fin avril). Par rapport au printemps 1968, on enregistre une augmentation de 216 élèves, et le taux de population scolaire s'est élevé de 0,12 %. Cet effectif est réparti en 468 classes, groupées elles-mêmes en 67 bâtiments ou pavillons scolaires. 788 élèves occupent 30 classes supérieures, 8029 élèves occupent 331 classes primaires et 2690 élèves composent la population de 107 classes enfantines.

### ECOLE ENFANTINE: MOINS D'ÉLÈVES, MAIS PLUS DE CLASSES!

S'il y a moins d'élèves de classes enfantines cette année (2690 au lieu de 2768) c'est que le chiffre total de la population de la ville n'a guère varié. Pourtant, on a dû ouvrir six classes de plus dans des quartiers neufs.

On doit, en effet, maintenir un effectif par classe tel qu'on puisse accueillir de nouveaux enfants arrivant en cours d'année. On veille, de plus, à diminuer au maximum le trajet du domicile à l'école de ces enfants de 5 et 6 ans.

De plus en plus sont inscrits dans nos classes enfantines des enfants étrangers. Il est plus facile de s'occuper de ces petits élèves, si l'effectif de la classe n'est pas trop élevé.

Les six classes nouvelles sont à Chailly, au chemin du Devin 57, à l'avenue du Léman, à Vers-chez-les-Blanc, à Cité-Jardin, à Entre-Bois (2 classes), au pont des Sauges, au Figuiers (2 classes) et au Stade.

Notons que 5 classes ont été fermées ou déplacées: Eglantine, Vieux-Moulin, Montoie (2) et Pierrrefleurs. L'effectif moyen est de 25 par classe, contre 27,4 en 1968. Trois classes de logopédie (Montelly, Croix-d'Ouchy et Colline accueillent chacune 12 enfants de 5 et 6 ans.

### DU NOUVEAU POUR LES FILLES

Pour ce qui est des classes primaires, de développement, d'orientation et supérieures, l'augmentation globale de 294 élèves pour l'ensemble de ces classes s'est répartie sur tous les degrés. On note toutefois une diminution de 23 élèves en 4<sup>e</sup> et de 8 en 5<sup>e</sup>, due en partie au fait que 402 élèves de ces deux degrés ont été admis au printemps dans les collèges lausannois.

Le point le plus important à relever est la réorganisation des classes de 8<sup>e</sup> et de 9<sup>e</sup> filles, parallèlement à

la suppression presque complète des classes ménagères (il en demeure une à l'Ecole normale et une à Saint-Roch). En effet, à la suite d'une étude menée par la direction des écoles en vue 1<sup>o</sup> d'assurer à chaque élève une continuité dans les études, 2<sup>o</sup> de mieux différencier programme de base et programme à option, et 3<sup>o</sup> d'assurer l'enseignement ménager sur deux ans conformément à la loi sur l'instruction primaire et l'enseignement ménager, on a introduit l'enseignement ménager en 8<sup>e</sup> et en 9<sup>e</sup> année, avec suppression des classes ménagères telles qu'elles existaient jusqu'ici. Les classes de 8<sup>e</sup> filles, ainsi que celles de 9<sup>e</sup> sont jumelées afin que les maîtresses ménagères puissent assurer leur enseignement à deux classes, alors que les institutrices enseignent aussi dans deux classes. Comme on l'avait fait l'an dernier avec les garçons de 5<sup>e</sup> année, on a groupé en une classe dite de 6<sup>e</sup>, avec programme ménager portant sur deux ans, toutes les filles ayant un retard de deux ans à la fin de la 5<sup>e</sup> année.

Actuellement, toutes les classes de 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> garçons et filles et 9<sup>e</sup> filles sont organisées selon le principe d'un programme de base commun et de groupes à options. Rappelons que les classes des degrés inférieur et moyen sont mixtes. Au degré supérieur, les classes de 6<sup>e</sup> sont mixtes aussi, sauf quatre. En revanche, à partir de la 7<sup>e</sup>, les classes sont organisées par sexes séparés. Le nombre des classes supérieures a diminué d'une unité et s'établit à 30, groupant 788 élèves. L'effectif moyen est de 26,2 et toutes ces classes sont mixtes.

### COLLÈGES FORAINS: REGROUPEMENT

Pour les collèges forains, un regroupement des classes a été judicieusement organisé. A Vers-chez-les-Blanc, une classe enfantine et une classe du degré inférieur accueillent les enfants de Montblésson, Chalet-à-Gobet et Vers-chez-les-Blanc; au Chalet-à-Gobet, une classe du degré moyen (3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année) pour toute la région aussi; les élèves du degré supérieur

sont transportés dans les collèges de la ville. Pour tous les élèves le transport est gratuit.

La classe foraine de Montheron fait déjà partie d'un regroupement intercommunal.

### COURS SPÉCIAUX

Un grand nombre de cours spéciaux est offert aux élèves intéressés, le plus souvent le mercredi après midi. Il y a ainsi des cours facultatifs d'allemand (12 à 16 ans), de géométrie (8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> supérieures, classes d'orientation), de dessin artistique (degré supérieur), d'adaptation au français (dans le cadre de l'horaire régulier, pour les élèves italiens, espagnols, tchécoslovaques récemment arrivés), de rythmique (classes enfantines), de logopédie et de développement, de travaux sur bois et sur fer (classes supérieures), de cuisine pour garçons (classes terminales). En outre, 39 classes d'étude surveillée accueillent quotidiennement, dans 19 collèges, de 16 à 18 h. chaque jour, avec collation et matériel de loisir, 479 élèves.

LAUSANNE: Concert d'été. — Un concert Eté lausannois 1969 aura lieu vendredi 22 août, à 20 h. 30, au Signal. La Chorale de L'Orient, exécutant prévu primitivement, se trouvant dans l'impossibilité de venir, c'est en lieu et place l'Harmonie du Brassus (50 musiciens), sous la direction de M. Alexandre Rochat, qui donnera ce concert.

BLONAY-CHAMBY: On en parle en France. — Sous le titre «Vapeurs par monts et par Vaud (sic) — Le Blonay-Chamby à l'heure bretonne», l'organe des cheminots français «La Vie du Rail» publie un reportage consacré à l'exploitation par des fervents du rail et de la traction à vapeur, durant les fins de semaine, de la ligne Blonay-Chamby, tronçon des chemins de fer électriques veveysans où toute exploitation avait officiellement cessé en mai 1966. Ces fervents du rail ont créé une société coopérative et exploitent à des fins touristiques cette ligne qui a été resuscitée et qui est devenue une sorte de véritable musée de la voie étroite. L'une des petites locomotives à vapeur provient des anciens chemins de fer de la Bretagne.

# Cinémas lausannois

**A. B. C. Tél. 22 35 52-53**  
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans  
Un super «Série noire» au grand suspense de Julien Duvivier, d'après le roman de James Hadley Chase  
**CHAIR DE POULE**  
avec Robert Hossein, Catherine Rouvel, Jean Sorel, Georges Wilson

**Bel-Air Tél. 23 53 12**  
14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans  
En première  
Ouverture de saison - En français  
Montgomery Ford dans  
**CINQ GACHETTES D'OR**  
(OGGI A ME. DOMANI A TE)  
avec Bud Spencer, Wayne Preston, William Berger, Jeff Cameron, Stanley Gordon, Tatsuya Nakadai

**Athénée Tél. 23 24 12**  
14.15, 16.30, 18.45, 21.00 18 ans  
Première réédition  
Alain Delon, Maurice Ronet, Marie Laforêt  
**PLEIN SOLEIL**  
Le suspense diabolique du maître René Clément - Eastmancolor

**Bourg Tél. 22 86 22**  
14.30, 17.00, 19.00, 21.00 10 ans  
Semaine du film gal!  
1. LAUREL ET HARDY  
dans DEUX IDIOTS et  
2. SAN FERRY ANN  
Temps de vacances - temps joyeux!  
Un formidable cocktail de rire,  
4 jours: 21 au 24 août (Fav. susp. 21.00)  
Dès 25 août: ARRETE TON CHAR, CLÉO

**Atlantique Tél. 22 11 44-45**  
14.30, 17.00, 20.30 18 ans  
Première vision  
Les talents conjugués de deux grandes vedettes Omar Sharif et Anouk Aimée, dans un film de Sidney Lumet  
**LE RENDEZ-VOUS**  
une femme envoûtante au passé impénétrable

**Capitole Tél. 22 51 32**  
14.30, 20.15 12 ans  
Première vision  
**LA Vallée du Bonheur**  
avec Petula Clark, adorable et pétillante... Fred Astaire, Tommy Steele  
Technicolor - Panavision

**Colisée Tél. 32 51 25**  
15.00, 17.00, 20.30 16 ans  
Le chef-d'œuvre du génial Roman Polanski  
**LE BAL DES VAMPIRES**  
(THE VAMPIRE KILLERS)  
avec Sharon Tate  
Panavision - Technicolor - En français

**Palace Tél. 22 13 30**  
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans  
Première suisse  
Pierre Clémenti, «Benjamin», se convertit en un redoutable séducteur dans le film de Vittorio Caprioli  
**ET SI ON FAISAIT L'AMOUR?**  
avec Claudia Auger, Tanya Lopert, Juliette Mayniel, Martine Malte, Valentina Cortese, Edwige Fenech, etc.

**Eldorado Tél. 22 16 12**  
14.30, 17.00, 20.30 12 ans  
En première vision  
Parlé français - Couleurs  
L'immortel Tarzan dans ses nouvelles aventures!  
**TARZAN ET L'ENFANT DE LA JUNGLE**  
Mike Henri, Rafer Johnson, Aliza Gur, Steve Bond

**Rex Tél. 23 43 31**  
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 7 ans  
Un western qui crève l'écran, avec Glenn Ford et Jack Lemmon  
**COW-BOY**  
Couleurs - Parlé français

**Lido Tél. 23 21 44**  
14.00, 16.30, 18.45, 21.00 16 ans  
15<sup>e</sup> semaine  
**Z (IL EST VIVANT)**  
Yves Montand, Jean-Louis Trintignant, Irène Papas, Georges Géret, Ch. Denner, Jacques Perrin, M. Bozzuti  
En eastmancolor

**Romandie Tél. 23 47 64**  
En français: 14.30, et 20.30 16 ans  
En anglais: 17.15 (sous-titré)  
Tre ouverture de saison - Couleurs  
Vanessa Redgrave, admirable, splendide, magnifique, dans  
**ISADORA**  
de Karel Reisz - Mus. de Maurice Jarre (Prix de la meilleure interprétation féminine à Cannes 1969)

**Métropole Tél. 23 62 22**  
14.30, 20.30 16 ans  
Adaptation cinématographique de Christian-Jaque  
**LA CHARTREUSE DE PARME**  
Le chef-d'œuvre de Stendhal avec Gérard Philippe, Renée Faure, Maria Casarès

**Corso-Renens Tél. 34 00 35**  
20.30 16 ans  
**KILLER KID**  
avec A. Steffen



## HIER DANS LE MONDE

### IRLANDE: LES IRRÉDUCTIBLES SERONT-ILS RENVERSÉS ?

Les irréductibles du gouvernement d'Irlande du Nord se sont manifestés hier: plusieurs membres de ce gouvernement — extrémistes protestants de droite — ont déclaré sans ambages qu'ils refusaient les mesures décidées à Londres et, notamment, le désarmement des policiers « supplétifs » — leurs hommes. De même, la clique extrémiste du pasteur Paisley veut poursuivre la bataille. Dès lors, dans les quartiers catholiques où les décisions de Londres avaient été accueillies assez favorablement, on a préféré maintenir les barricades. « Wait and see », disent les militants des droits civiques. Il se pourrait d'ailleurs qu'on assiste à une crise qui mette en danger l'existence du cabinet actuel de l'Ulster.

### ONU: LA REQUÊTE DE DUBLIN « ENTERRÉE »

Il semble bien que M. Lynch, premier ministre de l'Eire, ne parviendra pas à ses fins. Il avait porté les troubles d'Irlande sur la scène internationale afin de favoriser une réunification de l'île et réclamait l'envoi d'une force de l'ONU pour rétablir le calme. Mais hier, le Conseil de sécurité s'est ajourné sine die, sans inscrire cette demande à son ordre du jour.

### INDE: UN PRÉSIDENT SYNDICALISTE

Contre le candidat de la droite, le syndicaliste V. V. Giri, soutenu par la gauche et par une minorité du parti du Congrès (au pouvoir) derrière M<sup>me</sup> Gandhi, a été élu président de la République indienne, à une faible majorité. V. Giri, 75 ans, fut le fondateur du syndicalisme indien. Il avait participé aux côtés de Gandhi à la lutte non violente contre les autorités anglaises. Parlementaire chevronné, il était vice-président du pays. Sa nouvelle charge est plutôt honorifique, mais il disposera néanmoins de moyens de pression sur les Chambres.

### GRÈCE: QUELLE LIBERTÉ ?

Les colonels grecs continuent à jouer leur sinistre farce: après une pseudo-constitution, ils viennent d'instituer une pseudo-liberté de presse. Leur texte, tellement gros qu'ils sont seuls à pouvoir croire que les démocrates s'y méprendront, annonce fièrement à sa première ligne que « la presse est libre et constitue une mission publique ». Mais il continue en prévoyant des poursuites pénales pour « manque d'attachement à la patrie et aux idéaux nationaux », pour « tentative de renversement du régime social établi », pour « mauvaise foi », « publication de fausses informations en connaissance de cause », « exploitation d'une information pour un profit personnel ou pour le profit d'une tierce personne », pour « atteinte à la personne du roi, du prince héritier, de leurs épouses et de leurs enfants ». D'autre part, il sera interdit sous peine de prison de publier la propagande des partis ou organisations interdites. C'est donc bien le statu quo.

### ROUMANIE: ATTAQUES DE TOUTES PARTS

La politique d'indépendance de la Roumanie lui vaut des attaques de toutes parts. Hier, la Hongrie, par la voix d'un membre de son politbureau, a prononcé un violent réquisitoire contre Bucarest. D'autre part, les Arabes sont furieux de la décision roumaine d'échanger des ambassadeurs avec Israël; la Syrie a « énergiquement protesté », et le Soudan a rompu ses relations diplomatiques avec Bucarest. En revanche, la Yougoslavie a exprimé son accord total avec les vues de sa voisine.

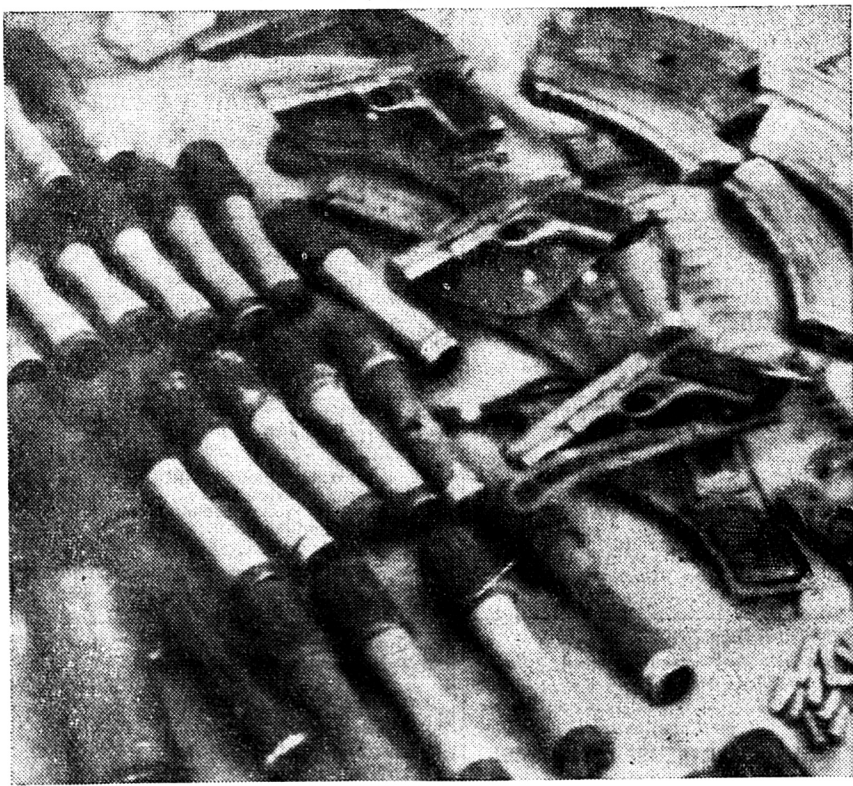
### GUYANE: NOUVELLE GUERRE SUD-AMÉRICAINE ?

De vifs incidents frontaliers ont opposé la Guyane (ex-Guyane britannique) au Surinam (ex-Guyane hollandaise). On parle de « guerre ». Depuis longtemps, les deux pays sont en conflit au sujet d'un territoire frontalier contesté. On ne signale jusqu'ici aucune victime, mais les deux pays seraient en train de masser des troupes aux frontières.

### ITALIE: ON N'ABANDONNE PAS LE CAS DEFREGGER

Même si le procureur de Francfort a décidé de ne pas rouvrir l'instruction contre Mgr Defregger, l'évêque-assassin de Munich responsable du massacre de Filetto, les autorités judiciaires italiennes poursuivent leur enquête. Le procureur de l'Aquila a déclaré qu'il ne pouvait en aucun cas tenir compte de la position de son collègue allemand et que les responsables du massacre auront à en répondre devant la justice italienne.

### Chine-URSS: Les « arguments » du « dialogue »...



On sait que la tension va croissant entre les deux géants du communisme. Les incidents de frontière se multiplient. Voici, photographiés par l'agence Tass, ce que seraient les « arguments » de l'actuel « dialogue » sino-soviétique. Ces armes auraient été découvertes dans un entrepôt clandestin à la frontière.

# Tchécoslovaquie: un an d'occupation

Officiellement « normalisée », mais point encore « consolidée », aussi déunie politiquement et idéologiquement qu'elle était unie l'an dernier, économiquement exsangue et intellectuellement muselée, ainsi apparaît la Tchécoslovaquie un an après l'intervention des forces du Pacte de Varsovie. Sans doute l'aspect le plus frappant de l'évolution suivie par ces pays depuis les dramatiques événements du mois d'août 1968 est-il le renversement complet des rapports entre le parti et sa base: autant le parti était il y a un an soutenu — on pourrait presque dire « porté » — non seulement par ses membres les plus humbles, mais aussi par le pays tout entier, autant aujourd'hui il est coupé de ses racines populaires.

Parti, presse, appareil judiciaire, armée ont été au cours des derniers mois, quoique à des degrés différents, « épurés », mais l'homme de la rue refuse de s'épurer lui-même, et si le découragement et la résignation l'emportent en général sur la révolte, il n'en demeure pas moins que le peuple tchécoslovaque est rentré en lui-même et que ses dirigeants sont aujourd'hui des hommes aussi seuls que ceux du « printemps de Prague » étaient entourés eu soutenus.

### Que sont-ils devenus ?

Des deux hommes qui symbolisèrent le plus profondément ce printemps tchécoslovaque, l'un, Alexander Dubcek, écarté du pouvoir le 17 avril, est demeuré cependant membre du présidium et titulaire d'une fonction (président de l'Assemblée fédérale) certes « honorifique » mais qui le classe encore parmi les personnages du régime. L'autre, Josef Smrkovsky, celui qui fut le plus vivement attaqué mais dont les racines populaires sont les plus profondes, a perdu sa place au présidium mais conserve pour l'instant ses fonctions de président de la Chambre du peuple.

La plupart des autres « hommes de janvier » — Frantisek Kriegel, Karel Spacek, Bohumil Simon, etc. — ont été éliminés à la fois des organes suprêmes du parti et de ses échelons régionaux et locaux.

Seuls six d'entre eux, dont Ota Sik, le « père de la réforme économique », et Frantisek Vodslon, ont été exclus du Comité central et un seul, Frantisek Kriegel, également des rangs du parti.

### La presse bâillonnée

Beaucoup plus spectaculaire a été le bâillonnement systématique de la presse écrite et parlée, rendue dès le 2 avril — donc avant la chute de M. Dubcek — responsable de tous les maux du pays.

Tous les grands hebdomadaires politiques et littéraires qui s'étaient rendus célèbres dans le monde entier, ont été soit définitivement interdits (comme « Listy », « Reporter » et « Literarny Zivot », respectivement organes de l'Union des écrivains tchécoslovaques, de l'Union des journalistes et de l'Union des écrivains slovaques) soit « provisoirement suspendus » comme « Politika », « Zitrek » ou « Plamen ». En quatre mois, on a assisté à un véritable chassé-croisé de rédacteurs en chef et de directeurs de radio et de télévision: vingt-six d'entre eux ont été limogés ou contraints à démissionner, tandis que s'opérait le retour en masse des plus célèbres noms de l'époque novotnyste.

La censure dont l'abolition fut l'une des principales victoires de la « politique d'après janvier », est aujourd'hui plus stricte qu'elle ne l'a jamais été — à tel point que bon nombre d'informations ne sont plus annoncées par la radio et la télévision qu'en citant des communiqués de l'agence Tass. Fait plus extraordinaire encore, l'agence de presse officielle CTK n'a pas été autorisée à diffuser les textes officiels des résolutions du dernier

plénum du Comité central et celui du rapport de son premier secrétaire, M. Gustav Husak, lus à la radio et à la télévision et publiés dans la presse avec plusieurs jours de retard.

Les étudiants, après quelques bairouds d'honneur, ont été assez facilement mis au pas: après son refus d'adhérer au front national, l'Union des étudiants de Bohême et de Moravie a été dissoute. La Société des droits de l'homme avait subi quelques semaines plus tôt le même sort.

### Les ouvriers, principaux « résistants »

Le mouvement syndical et ouvrier reste à l'heure actuelle, la principale pierre d'achoppement de la « normalisation » et de la « consolidation ». Malgré le soutien officiel apporté à la nouvelle direction du parti par le Conseil central des syndicats, malgré la suspension de l'expérience des conseils ouvriers et la condamnation formelle des « liaisons horizontales » entre ouvriers d'une part, intellectuels et étudiants de l'autre, le front ouvrier demeure rebelle aux objurgations du parti. Enfin, le marasme de l'économie devient de jour en jour plus flagrant: il doit faire l'objet d'un plénum en automne qui devra approuver les plans d'une réforme économique dont on parle depuis des années mais qui n'a jamais été véritablement opérée.

La Tchécoslovaquie, un an après l'intervention: un pays divisé, découragé, épuisé et pour longtemps encore traumatisé.

## MANIFESTATION À PRAGUE

Prague a été mardi soir le théâtre d'une nouvelle manifestation de rue, beaucoup plus sérieuse que celle de la place Venceslas, puisque les manifestants ont jeté des pierres et édifié des barricades, mais d'un tout autre caractère aussi. Il s'agissait surtout, en effet, d'un petit groupe (une cinquantaine environ) de jeunes gens de 15 à 25 ans, visiblement décidés à « tout casser » et qui, de surcroît, ont eu le champ libre pendant près de deux heures avant que la police n'intervienne. Cependant il fallut à cette police — qui avait dispersé dans l'après-midi avec des autopompes et des grenades lacrymogènes des manifestants parfaitement pacifiques, près de deux heures pour mettre fin aux incidents. Beaucoup de spectateurs, jusque-là passifs, se mirent alors à injurier les policiers, leur criant notamment: « L'an dernier, vous étiez avec nous; maintenant vous êtes contre nous; c'est une honte ! » Quelques grenades lacrymogènes ajoutées aux coups de matraques eurent rapidement raison des jeunes gens. A 23 h. 45 environ, tout était terminé. Une demi-heure plus tard, la plus grande partie du centre de la ville était investie par les camions militaires et les voitures blindées qui resteront vraisemblablement en place jusqu'au matin.

## EN IRLANDE: DES CHRÉTIENS S'ENTRETIENNENT

(Suite de la première page)

Mais l'Ulster, avec sa majorité britannique, devint une partie intégrante du Royaume-Uni avec un statut d'autonomie interne, un parlement et un gouvernement propres soumis à la couronne et au gouvernement de Londres.

La République irlandaise n'a jamais reconquis cette division de l'île et son but reste la réunification de toute l'Irlande.

C'est sur ce fond historique que se développent les luttes entre protestants et catholiques de l'Ulster. La religion ne joue dans ce combat qu'un rôle secondaire, mais elle fanatise les foules mieux que ne le feraient les luttes sociales ou raciales. Cependant, le fond du problème de l'Ulster est la volonté d'indépendance de la minorité irlandaise, son désir d'unification avec la République du Sud et sa promotion sociale, culturelle et politique.

La minorité irlandaise et catholique ne jouit pas de droits égaux dans l'Etat autonome de l'Ulster. Une des revendications essentielles des catholiques est l'introduction du suffrage universel égal pour tous. La bourgeoisie conservatrice anglaise, les industriels, les commerçants jouissent de deux voix pour tous les membres de leur famille. Ils maintiennent ainsi leur solide majorité parlementaire et gouvernementale.

Le gouvernement qui tenta d'introduire le suffrage universel fut renversé par l'ordre d'Orange, les sociétés secrètes et toutes-puissantes de la majorité protestante dont font partie tous les députés et tous les membres du gouvernement.

Devant les émeutes sanglantes, le gouvernement de l'Ulster fit appel aux troupes britanniques dont la présence accueillie par la population avec satisfaction semble avoir rétabli un calme relatif et précaire.

La situation se complique du fait que le gouvernement de l'Irlande a envoyé ses troupes aux frontières de l'Ulster, que l'armée républicaine clandestine du Sud a avisé officiellement les gouvernements de Londres, Belfast et Dublin qu'elle avait envoyé des troupes armées dans les six comtés de l'Ulster pour prêter main forte aux catholiques en lutte contre la domination britannique. D'autre part, le gouvernement de la République d'Irlande a posé la question de l'Ulster au Conseil de sécurité de l'ONU, démontrant sa volonté d'étendre et d'internationaliser ce conflit dans le but de réunifier l'Irlande.

Une autre difficulté pour le gouvernement labouriste est le fait que le gouvernement de l'Ulster de Chichester-Clark est farouchement conservateur et qu'il a laissé se former une police auxiliaire recrutée parmi les fanatiques protestants du pasteur Paisley.

Le Gouvernement britannique a pris, après une longue conférence de cinq heures avec Chichester-Clark, une série de décisions pour mettre fin au conflit actuel en confiant à l'armée britannique, seule, la responsabilité de la tranquillité dans l'Ulster. Toutes les forces de police locales sont soumises aux ordres du général Ian Freeland et la police auxiliaire sera dissoute et désarmée. C'était là une des principales revendications des catholiques.

Mais Wilson ne veut pas seulement rétablir l'ordre, il s'attaque aux racines du mal et exige que l'Ulster introduise rapidement des réformes politiques et sociales correspondant aux lois britanniques: le droit pour la minorité d'être représentée et la solution du problème angoissant du logement. Des experts britanniques se rendront à Belfast pour préparer avec le gouvernement de l'Ulster les réformes nécessaires.

Les extrémistes des deux camps sont hostiles à ces mesures, mais déjà les modérés semblent l'emporter; en effet, dans les villes menacées, des patrouilles mixtes, formées de protestants et de catholiques, circulent dans les rues, la preuve que malgré la guerre de religion l'esprit de tolérance, de coopération et de fraternité qui devrait caractériser les relations entre chrétiens n'a pas complètement disparu.

JULES HUMBERT-DROZ.

## VARIATIONS FRIBOURGEOISES

(Suite de la première page)

En revanche, le Parti conservateur fribourgeois bénéficie de nos jours encore, de l'ostracisme dont le socialisme fut naguère victime dans le canton. Car l'on avait empêché un développement normal de notre parti, notamment par des pressions sur la conscience des citoyens. Un tel handicap est long à combler.

Installés dans une majorité confortable et qu'ils croyaient immuable, les conservateurs accaparèrent, dans l'interval, les postes clés, les leviers de commande, les honneurs. La ruée des appétits et des convoitises ainsi déclanchées ne fut pas des plus bénéfiques pour le canton.

Depuis trois ans, la forteresse conservatrice craque de toute part. C'est la rançon d'une gloire injustifiée.

On va se battre dans le clan conservateur à propos du maintien ou de la suppression de la Fête de l'Immaculée Conception. On s'était battu, dans le clan conservateur, pour désigner le candidat à la succession de M. Paul Torche au Conseil d'Etat. Des séquelles de cette première bataille ont contribué au déclenchement de l'autre combat, la fête religieuse fournissant un prétexte bienvenu.

On va probablement se battre demain, dans le clan conservateur, car il faudra « digérer » les scabreuses affaires du bureau des autoroutes, du

département des ponts et chaussées. Et bien d'autres batailles vont encore se profiler à l'horizon, car l'on ne peut abuser en vain du pouvoir pendant si longtemps!

Avec sérénité, les socialistes fribourgeois suivent l'évolution des événements dans le camp des adversaires. Ces derniers ne peuvent plus nous excommunier de la vie politique comme ils le firent il y a encore vingt ans. Pourtant, notre calme ne nous empêchera pas d'être extrêmement vigilant et de revendiquer de véritables possibilités de contrôle sur un système d'administration compromis par une trop longue prédominance.